

LOCMARIA-GRAND-CHAMP



SOMMAIRE

	P. 3	Le mot du Maire		P. 36 - 40	Travaux & Urbanisme
	P. 4 - 5	Conseil municipal		P. 41	Affaires sociales
	P. 6	Personnels mairie		P. 42 - 44	Vie scolaire
	P. 7	Etat civil		P. 46 - 47	Animation
	P. 8 - 11	Informations municipales		P. 48 - 55	Vie associative
	P. 12 - 13	GMVA		P. 56	Coordonnées des associations
	P. 14	Tarifs 2020			
	P. 15 - 22	Les échos du conseil		P. 57	Pluviométrie
	P. 23 - 29	Actualités		P. 58 - 59	Annuaire des entreprises
	P. 30 - 31	Finances		P. 60 - 61	Jeux
	P. 32 - 35	130 ans de Locmaria		P. 62 - 63	2019 Locmaria

HORAIRES DE LA MAIRIE

Soizic FASSI, Angélique LAFFEACH, et Jeanne MOISDON,
vous accueillent à la mairie le :



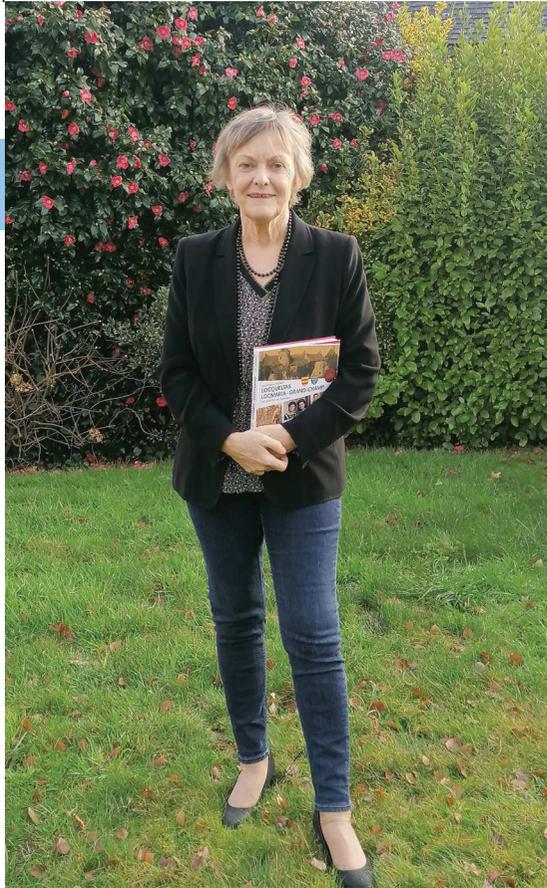
Lundi	8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h30
Mercredi	8h30 à 12h00
Jeudi	8h30 à 12h30
Vendredi	8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi	9h à 12h (Fermé Juillet - Août)

Contact : 02 97 66 60 49

Mail : mairie.locmaria.gd.ch@wanadoo.fr

Madame le Maire et le Conseil Municipal vous invitent
à la cérémonie des vœux le **samedi 18 janvier 2020 à 18h00**
à la **Maison des Associations**.

Cette rencontre sera l'occasion d'échanger avec les élus et
de partager le verre de l'amitié.



MOT DU MAIRE

Locmariennes, Locmariens,

Clap de fin de notre mandature dans quelques mois. J'espère, avec mon équipe municipale, avoir répondu à vos attentes.

Par expérience, je sais que la mission de Maire, élue de proximité, est ingrate, éprouvante, exigeante, mais en contrepartie, elle procure beaucoup de satisfaction, c'est une mission très enrichissante, passionnante, d'écoute, de confiance, d'espoir.

En tant qu'élue, je me dois d'être impartiale, disponible, appliquer les décisions du gouvernement, de notre agglomération, du Conseil Municipal ; par conséquent, je dois parfois dire non à des attentes, ou convaincre d'accepter une décision, notamment en raison de nuisances environnementales...

Locmaria-Grand-Champ est une commune rurale, avec des projets arrivant à leur terme : en particulier pour le lotissement communal "Les Rives du Triskell", où la fin des aménagements est programmée courant 2020.

D'autres projets sont en cours, comme les salles de sports et polyvalente, leurs abords avec la création de parkings, d'espaces détente, de jeux pour petits et grands.

Un nouveau terrain de football sera réalisé au sud des salles.

De nouveaux programmes pour l'habitat verront le jour avec les "modification" et "révision" du Plan Local d'urbanisme (PLU).

Les programmes de logements sociaux et commerces, avec Vannes Golfe Habitat (VGH), Place de la Voile, ainsi que la Ferme à l'entrée du bourg, vont démarrer début 2020, pour une livraison en 2021.

Les entretiens de voiries et aménagements de nos villages sont en réflexion.

Toutes ces réalisations et projets sont autant de motivations pour ma part avec l'équipe municipale qui m'accompagne.

Cette année 2019 aura été marquée par plusieurs événements à la fois joyeux ou tristes, l'essentiel malgré tout est de pouvoir se projeter dans le temps et surtout garder l'espoir, la santé, ne pas rester dans l'indifférence, dans la solitude.

Je remercie particulièrement les locmariens qui m'ont soutenue personnellement durant l'année passée.

Ensemble, nous sommes tous plus forts.

Je remercie toutes nos forces vives, tous les bénévoles, les associations, les écoles, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les prestataires de services, le pôle médical, les commerçants du marché hebdomadaire du jeudi, qui toute l'année animent notre territoire, avec la contribution des habitants de la commune et des environs.

Que cette nouvelle année vous procure à tous bonheur, santé, travail, épanouissement. Toutefois, j'ai une pensée toute particulière pour les personnes dans la solitude, qui souffrent en silence. Soyez dans l'espoir d'une année meilleure.

Bonne et Heureuse année à tous.

Le Maire
Martine LOHEZIC

CONSEIL MUNICIPAL



Maire
et conseillère communautaire
Martine LOHÉZIC



1^{er} adjoint et conseiller
communautaire suppléant
Xavier QUERRANT



2^{ème} adjointe
Réjane GALERNE



3^{ème} adjoint
Ronan FROUDE



4^{ème} adjointe
**Marie-Christine
LE GOUIC**



Conseiller
municipal délégué
Lionel ULVOA



Estelle MAREC



Patrick MIETTON



Nadia JAFFRE



Véronique MORIO



Georges LE HAZIF



**Brigitte
LE NORMAND**



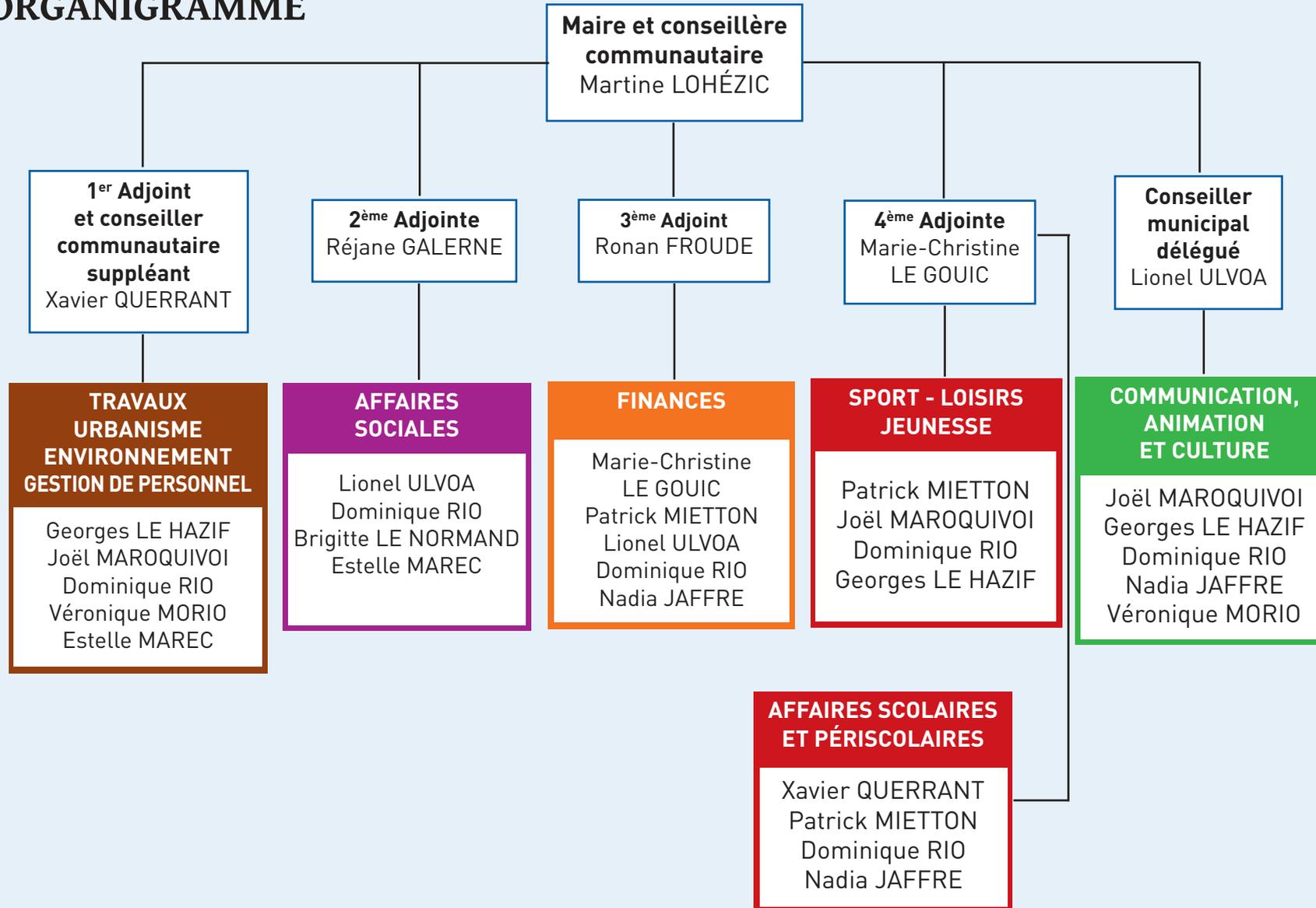
Joël MAROQUIVOI



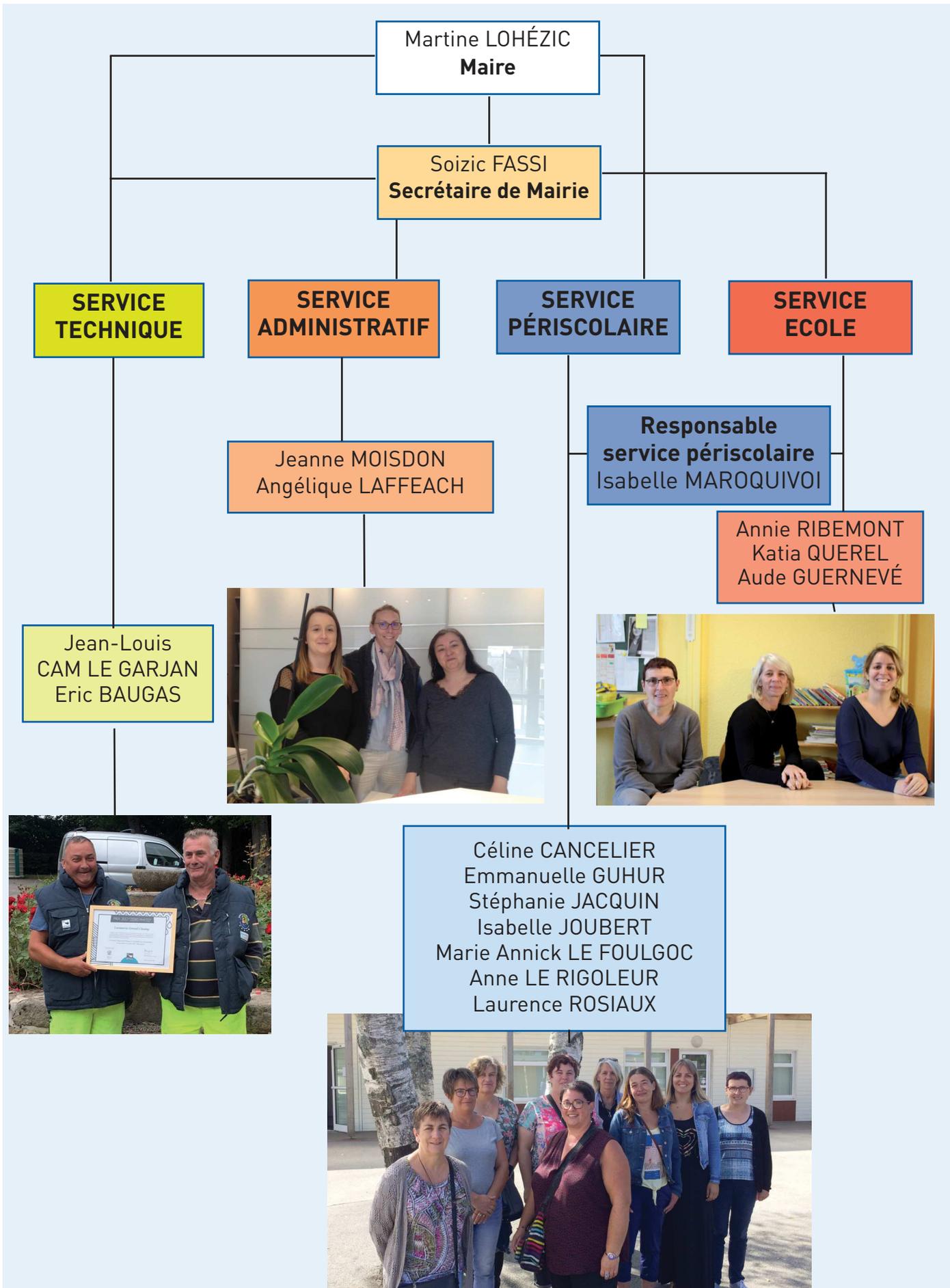
Dominique RIO

A votre service à la mairie

ORGANIGRAMME



PERSONNELS MAIRIE



INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL



*Nous
souhaitons
la bienvenue
à :*

Janvier

07 Marlon **GUILLEMET**

07 Marceau **FRENOT**

Février

16 Garbiel **PROCIDA**

24 Manoh'a **RAYBAUD**

Avril

06 Loëvan **LORCY**

09 Eva **KISCHEL**

Juin

27 Roxenn **GOFFETTE**

Juillet

08 Inès **GLOANEC**

19 Chloé **MARCHAND**

Août

02 Lise **COGARD**

23 Titouan **LAUNAY**

Septembre

09 Evan **MORIO**

Octobre

25 Cloé **AVAZERI DEVALLAND**

Novembre

05 Romane **PERAIN THIABAUD**

06 Lukas **ZIMMERMANN MENOYO**

18 Célyan **LE DREF**

Décembre

05 Mila **PICAUD**

07 Aëlya **FRANÇOIS**

09 Raphaël **PEZET LE GAL**

Naissances non parues dans le bulletin de Janvier 2019 :

16 mars 2018 Youna **CADORET NOBLANC**

29 décembre 2018 Emma **LE GAL**

Au 1^{er} janvier 2020, la commune comptabilise 1746 habitants



*Nous adressons toutes
nos félicitations à :*

9 juillet : Richard **ZENDAGUI** et Océane **BEGON**

10 août : Yoann **LE RET** et Sabrina **CRÉNÉGUY**

7 septembre : Eric **THILL** et Roxane **CONAN**

9 novembre : Grégory **NICOLAS** et Lorène **FAGES**



Signature de PACS :

02 février : Damien **LORCY** et Eva **JANNEL**

18 mars : Mickaël **DONOT** et Aurélie **DIEMUNSCH**

15 avril : Laurent **ROBO** et Michele **NICOL**

22 mai : Thibault **KERSUZAN** et Angélique **JOUVANCE**

24 mai : Grégory **NICOLAS** et Lorène **FAGES**

15 juin : Brice **CELO** et Vanny **SALOMON**

05 juillet : Thomas **MAGER** et Marion **MERLET**

10 août : Vincent **CADORET** et Audrey **NOBLANC**

10 octobre : Sébastien **LE DREF** et Nathalie **MORICE**

14 octobre : Olivier **PEZET** et Julie **LE GAL**

07 décembre : Yoann **MARCHAND** et Sandra **LE CADET**

Une pensée particulière aux familles de :

21 mai : Jean **GOJJAT** décédé à Rennes

27 mai : André **LAIGO** décédé à Auray

14 juin : Félix **BOUCHER** décédé à

Locmaria-Grand-Champ

12 octobre : Yannick **LE BARON** décédé

à Locmaria-Grand-Champ

30 novembre : Dominique **LE PALUD**

décédé à Locmaria-Grand-Champ

13 décembre : Alexis **MOULIS** décédé

à Vannes



INFORMATIONS MUNICIPALES

ELECTIONS MUNICIPALES

Depuis la mise en place du REU (Répertoire Électoral Unique) par l'INSEE, chaque électeur peut savoir dans quelle commune il est inscrit.

Pour faire le test, voici le lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines précédant le scrutin.

Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

L'inscription en ligne est désormais généralisée : chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

**RÉPERTOIRE
ÉLECTORAL
UNIQUE**

1er janvier 2019



CADASTRE EN LIGNE

Vous pouvez consulter le cadastre de la commune en ligne, en vous rendant à l'adresse suivante :

<https://lecadastre.com/plan-cadastral/locmaria-grand-champ-56115/>

Cette cartographie vous permet d'avoir accès aux parcelles, et de connaître les références cadastrales ; vous pouvez également venir en mairie pour obtenir des renseignements sur le Plan Local d'Urbanisme.

Le PLU est également accessible sur le site Internet de la Commune.



A VOS AGENDAS !

Samedi 11 janvier	Maison des associations	Boom organisée par l'amicale du Four à Pain
Samedi 18 janvier 18h00	Maison des Associations	Vœux du Maire
Samedi 22 février	Maison des associations	Tournoi de tarot
Dimanche 15 mars 8h00-18h00	Maison des associations	Elections municipales 1 ^{er} Tour
Samedi 21 mars	Ecole +Bourg	Carnaval de l'école du Four à Pain
Samedi 21 mars	Halle	Marché de producteurs
Dimanche 22 mars 8h00-18h00	Maison des associations	Élections municipales 2 ^{ème} Tour
Vendredi 8 mai	Monuments aux Morts	Cérémonie Commémorative
Dimanche 10 mai		Rallye Festi'Loch
Dimanche 17 mai	Place de la Voile	Vide Grenier organisé par l'Amicale Laïque du Four à pain
Samedi 27 juin	Ecole	Kermesse de l'école du Four à Pain
Samedi 27 juin	Maison des Associations	Tournoi de tarot
Mercredi 1^{er} juillet	Maison des Associations	Tournoi de tarot
Samedi 15 août	Fontaine Saint Eloi et Eglise	Pardon Notre Dame Locmaria
Mercredi 11 novembre	Monuments aux Morts	Cérémonie Commémorative
Mercredi 11 novembre		Repas des Aînés

INFORMATIONS MUNICIPALES

UN NOUVEAU LOGO CRÉÉ POUR LA COMMUNE



En parallèle de la création du nouveau site Internet de la commune qui sera mis en service début janvier, dont nous vous publions en avant-première les premières photos, la commission Communication, Animation et Culture a travaillé sur la nouvelle charte graphique et sur le nouveau logo.

Devant la difficulté de pouvoir le créer en interne, il a été convenu de faire appel à une professionnelle afin qu'elle mette en exergue les atouts de la commune, et propose une charte graphique avec une accroche.

Trois logos ont été proposés à la Commission Communication ainsi qu'au Bureau Municipal, qui en ont retenu un, ainsi qu'une accroche : « Rêver, projeter, respirer ».

Vous n'avez peut-être pas saisi toutes les informations synthétisées sur le Logo, nous vous en proposons donc les éléments de signification :

Locmaria-Grand-Champ est une commune résolument tournée vers l'avenir. C'est sur cet élan et cette quête de modernité que la décision de repenser l'identité visuelle dans la commune est devenue une évidence. Le souhait de la municipalité était par ailleurs d'inscrire la commune dans cette continuité, tout en préservant son caractère authentique.

De cette demande, 3 objectifs :

- > moderniser l'image de la commune pour la communication externe
- > continuer à attirer une nouvelle population sur le territoire de la commune
- > marquer la situation accueillante de la commune : proche de la ville mais avec les bienfaits de la nature

Visuellement, ce logo évoque :

- > Le «L» de Locmaria.
- > Le dynamisme. Locmaria-Grand-Champ, qui est une commune qui n'a pas peur de se lancer dans les projets. Les courbes évoquent cette modernité et ouvrent les perspectives sur un avenir proche.
- > La stabilité. Par opposition, les projets sont bien menés, sont fiables, apportent déjà les résultats escomptés.
- > Le Cœur de bourg préservé mais ouvert.

> Les chemins de randonnée parfois escarpés, les landes de Lanvaux, le Loc'h.

> Le vert pour la nature, le bleu pour la mer (proche) et le bien-être en général.

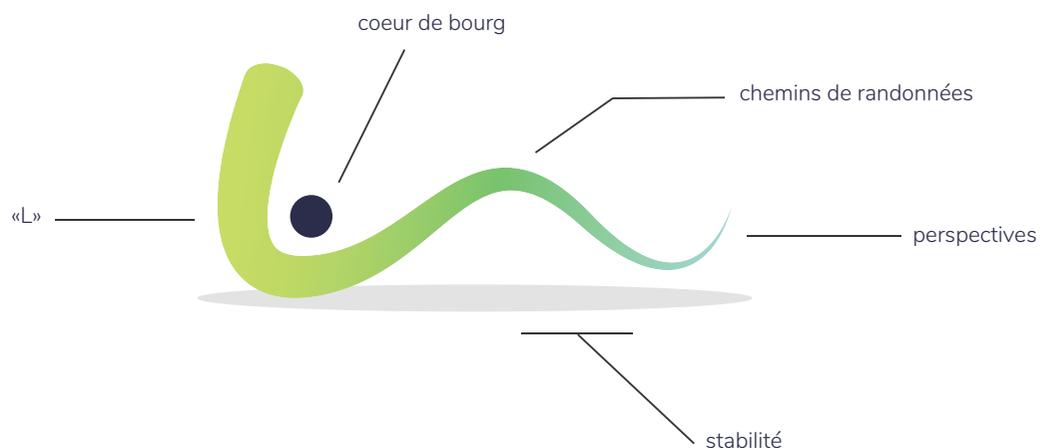
Afin de donner du sens au logo de Locmaria-Grand-Champ, une accroche a été pensée. L'idée était de jouer sur une double interprétation, que l'on se place du côté de la commune ou du côté des habitants. Voici ce qu'elle révèle :

rêver, projeter, respirer

Rêver > C'est aspirer à de nouveaux projets. Locmaria-Grand-Champ est une commune où il fait bon vivre, où on aspire à fonder un foyer.

Projeter > C'est faire des plans, des ébauches, avoir l'intention de faire quelque chose et concevoir les moyens nécessaires pour y parvenir.

Respirer > Un lieu de vie préservé, à la campagne (sentiers de randonnée dans les landes de Lanvaux) mais proche de la ville et de la mer.



INFORMATIONS MUNICIPALES

NOUVEAU SITE INTERNET

The screenshot shows the homepage of the Locmaria-Grand-Champ municipal website. At the top left is the logo for Locmaria-Grand-Champ. The navigation menu includes 'Vie municipale', 'Enfance et jeunesse', and 'Services'. On the right, there is a weather widget showing 11°C and a 'CARTe INTERACTIVE' button. Below the navigation, there are four main service categories: RIPAM, Écoles, Péri-scolaire, and Collèges. Each category has a list of sub-services. A large banner image at the bottom features a row of eight circular icons representing different user groups: 0-18 ans, Famille, Senior, Nouvel habitant, Entreprise, Collectivité, Association, and Visiteur. A green arrow points from the 'Visiteur' icon in this banner to the 'Visiteur' icon in the second banner below.

A horizontal banner featuring a row of eight circular icons representing different user groups: 0-18 ans, Famille, Senior, Nouvel habitant, Entreprise, Collectivité, Association, and Visiteur. A green arrow points from the 'Visiteur' icon in this banner to the 'Visiteur' icon in the banner below.

À la une

MAIRIE - OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
© 30/10/2019

Toutes les actualités →

Les événements

30 AOÛ.	ACTU 4 >	01 - 31 SEP. - DÉC.	DÉCLARER VOS RUCHES > ↓ Quelque part, un peu partout
05 - 26 OCT. - OCT.	OCTOBRE MUSICAL >	12 OCT.	CONCERT DU 12 OCTOBRE > ↓ Eglise

Toutes les événements →

Mairie de Locmaria-Grand-Champ
1 Rue des Hortensias
56930 Locmaria-Grand-Champ
02 97 66 60 49
mairie.lgc.56390@orange.fr

Plan du site Mentions légales CREATEUR D'IMAGE

INFORMATIONS MUNICIPALES

Depuis le mois de janvier, vous avez peut-être remarqué que le site internet de notre commune s'est relooké.

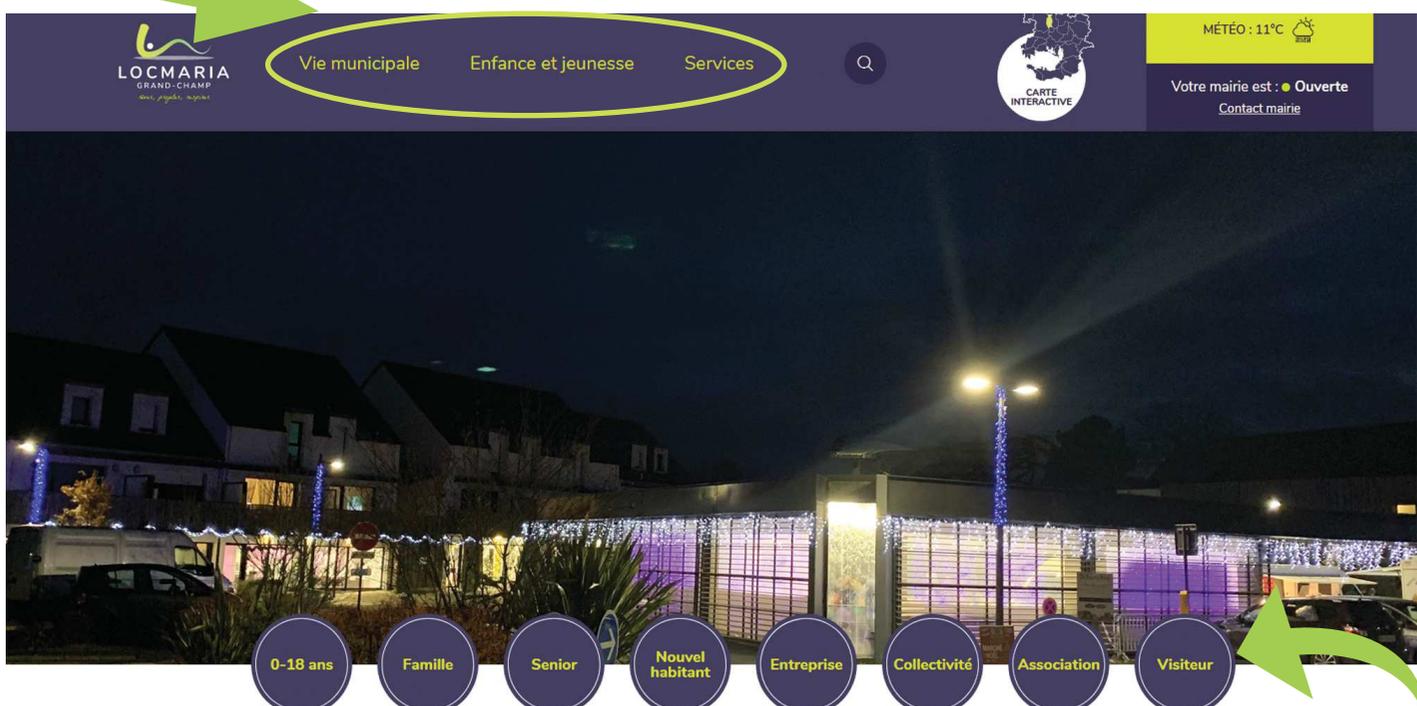
En complément de notre nouvelle charte graphique et de son nouveau logo, adopté depuis mars 2019, ce nouveau site internet, plus intuitif vous permet un accès facilité aux informations de la commune.

Il est visible et adapté à toutes les plates-formes numériques (PC, tablettes et smartphones).

Il permet entre autres de vous informer sur les événements organisés par la municipalité et les associations.

Des fonctionnalités supplémentaires vous sont proposées pour vous permettre une meilleure interaction avec les services municipaux.

Trois rubriques principales vous permettent d'atteindre l'essentiel des informations de nos services et ainsi répondre à toutes vos demandes.



Suivant votre profil (associations, parents, nouvel habitant...) vous pouvez accéder aux informations vous concernant directement.

CHANGEMENT DE JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS



À partir du 6 janvier 2020, les jours de collecte des déchets (ordures ménagères et recyclables) vont changer. Ces évolutions sont liées à une réorganisation des circuits à l'échelle des 34 communes du territoire. En attendant de recevoir les calendriers 2020, les nouveaux jours de collecte sont consultables sur le site de l'agglomération, depuis le 1er décembre dernier. Une carte interactive permet également de localiser votre logement et de vous indiquer le jour et la fréquence de collecte de votre secteur à compter du 6 janvier 2020.

Plus d'informations : www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

DECHETERIE – NOUVEAUX HORAIRES

Changement d'horaires d'ouverture des déchèteries à partir du lundi 4 novembre 2019

Ce changement d'horaires permet un accès plus large aux usagers sur certains sites surchargés et plus de cohérence et de lisibilité sur l'ensemble du réseau des jours de fermeture d'une déchèterie à l'autre. Des créneaux d'ouverture ont été revus pour mieux s'adapter à la fréquentation selon la saisonnalité, avec un rythme différent entre basse (novembre à mars) et haute saison (avril à octobre). Seuls les sites de Tohannic - Vannes et de l'Île-aux-Moines conservent leur rythme.

Ces modifications permettent également d'améliorer la qualité du tri et la sécurité des sites, en fluidifiant le trafic pour mieux accompagner les usagers dans leur dépôt dans chaque déchèterie, et de réaliser une économie de 30 000 € HT/an.



Été

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
9h30-11h50 / 14h30-18h20
Samedi
9h30-12h35 / 13h30-18h20
Mardi, Dimanche : Fermé

Hiver

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
9h30-11h50 / 14h-17h50
Samedi
9h30-12h35 / 13h30-17h50
Mardi, Dimanche : Fermé



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour les déchets dits « encombrants », Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération propose un service de récupération en porte à porte en cas d'impossibilité de se déplacer en déchèterie. Trois dates d'inscription sont fixées pour la commune :

Dates d'inscription	1 ^{ère} collecte	2 ^{ème} collecte	3 ^{ème} collecte
	Mardi 04 février	Lundi 11 mai	Lundi 28 septembre

Le terme "encombrants" désigne les déchets pouvant être déposés dans la benne non-valorisable des déchèteries. Cette collecte concerne les objets volumineux (matelas, vieux meubles démontés, électroménager...), dans la limite de trois déchets ou 1m³ par enlèvement. Les déchets doivent être déposés en bordure de voie publique la veille au soir précédant le jour annoncé de la collecte. La date de collecte sera communiquée lors de l'inscription.

Pour bénéficier de cette collecte, il suffit de s'inscrire auprès du service déchets au 02 97 68 33 81 jusqu'au midi de la date limite d'inscription.

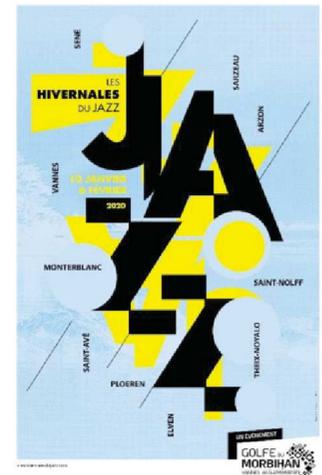
À noter, tout dépôt d'encombrant n'ayant pas fait l'objet d'une inscription sera considéré comme un dépôt sauvage, il ne pourra être collecté par l'agglomération et sera susceptible de faire l'objet d'une verbalisation et d'un nettoyage facturé par la commune.

LE JAZZ DANS TOUS SES ÉTATS AVEC LES HIVERNALES

Du 10 janvier au 6 février, venez célébrer la 10^{ème} édition des Hivernales du jazz sur tout le territoire. Cette année, dix communes accueillent plus d'une vingtaine d'artistes en concert : Yoann Minkoff et Kris Nolly, Nombre Z, Soren Canto, Lisa Urt, Black Boy, Latcho Swing, Sarah McCoy, Afrodite, Steve Potts, Manhattan de Woody Allen, Dana Luciano, Emmanuel Guirguis, Shadows-John Cassavetes, Rag'n Boogie, Guy King, Cartoon Frénésie, Sayag Jazz Machine, Sax Machine, Alex Tassel, The Amazing Keystone Big band...

www.leshivernalesdujazz.com

www.facebook.com/leshivernalesdujazz



TESTER LE COVOITURAGE SOLIDAIRE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Ouestgo, plateforme régionale dédiée au covoiturage domicile-travail, propose de tester le covoiturage solidaire. Concrètement, les covoitureurs indiquent les trajets et jours où ils souhaitent covoiturer (covoiturage classique). En acceptant de devenir un covoitureur solidaire, l'association Ehop, chargée de cette démarche, peut les contacter par téléphone ou SMS, une à trois fois dans l'année, pour aider une personne à se rendre à son travail ou à sa formation.

Avec une personne sur quatre qui déclare avoir déjà renoncé à un travail ou une formation, par manque de moyen de se déplacer (sondage ELABE 2016), le covoiturage solidaire contribue ainsi à l'insertion professionnelle.

Plus d'informations : 02 99 35 10 77



NOUVEAUX HORAIRES LIGNE DE BUS BZ03 COLPO - LOCMARIA-GRAND-CHAMP-VANNES

Pour les locmariens désirant transiter entre Locmaria-Grand-Champ et Vannes, voici, ci-dessous, les nouveaux horaires

COLPO - LOCMARIA-GRAND-CHAMP - VANNES

L M Me J V S D*

une ligne du réseau **BREIZHGO**

*dim. et jours fériés

COLPO ► VANNES

JOURS DE CIRCULATION	LM Me JV	samedis				Dimanches et jours fériés														
VILLA VINCENTINA	7.10	7.52	8.19	10.17	12.52	14.32	15.55*	17.43	18.28	19.16	19.44*	8.19	9.55*	13.52	15.17	18.02	19.57*	13.57*	17.33*	21.02*
COLLEC	7.17	7.59	8.25	10.24	12.59	14.39	16.02	17.50	18.35	19.23	19.51	8.25	10.02	13.59	15.24	18.09	20.04			
GARE ROUTIÈRE SNCF	7.38	8.13	8.41	10.38	13.13	14.53	16.16	18.20	18.49	19.37	20.05	8.41	10.12	14.13	15.38	18.23	20.14	14.14	17.50	21.19
LIBÉRATION	7.45		8.50	10.44	13.20	15.00		18.05		19.44		8.50		14.20	15.45	18.30				

VANNES ► COLPO

JOURS DE CIRCULATION	LM Me JV	samedis				Dimanches et jours fériés														
LIBÉRATION		8.30		12.05	14.00		17.05		18.10		8.30		13.05		18.10					
GARE ROUTIÈRE SNCF	7.10*	8.40	10.20*	12.20	14.10	16.40*	17.15	17.40*	18.25	19.30*	8.40	11.45*	13.15	15.40*	18.25	11.50*	15.40*	18.00*		
COLLEC	7.23	8.53	10.33	12.33	14.23	16.53	17.28	17.53	18.38	19.43	8.53	11.55	13.28	15.50	18.38					
VILLA VINCENTINA	7.30	9.00	10.40	12.40	14.30	17.00	17.35	18.00	18.43	19.50	9.00	12.01	13.35	15.56	18.43	12.07	15.56	18.31		

ⓐ L'arrêt Libération est desservi par la navette n°312, départ 7h35 à Ch. de Gaulle.
 ⓑ Le mercredi cet horaire est retardé de 15 minutes en période scolaire.
 ⓒ Prendre l'autocar de la ligne KICEO 24 de la Place de la Libération à la Gare Routière SNCF.

* Service assuré par la ligne Breizhgo Vannes - St-Brieuc

EN DÉBUT ET FIN D'ANNÉE SCOLAIRE, LE CALENDRIER PEUT DIFFÉRER DE QUELQUES JOURS ENTRE LE RÉSEAU BREIZHGO ET LE RÉSEAU KICEO. RENSEIGNEZ-VOUS AU 02 97 01 22 10.

TARIFS 2020

RÉGIE PHOTOCOPIES

Documents administratifs (arrêté ministériel du 1 ^{er} octobre 2001)			
A4 Noir et blanc 0,18 €		A4 Couleur 0,23 €	
Autres documents			
Copies Noir et blanc			
A4		A3	
Recto	Recto-verso	Recto	Recto-verso
0,30 €	0,50 €	0,60 €	1,00 €
Copies Couleur			
A4		A3	
Recto	Recto-verso	Recto	Recto-verso
0,40 €	0,60 €	0,80 €	1,20 €

CONCESSIONS

Concessions Cimetière ou site cinéraire Tarifs 2020	
15 ans	62 €
30 ans	120 €
50 ans	176 €
Tarifs auxquels il faut ajouter, pour la mise à disposition dans le columbarium d'une cave-urne enterrée ou d'une case dans le monument octogonal pour le dépôt d'urnes :	
Cave-urne enterrée avec dalle en granit rose	674 €
Case dans monument octogonal	1 122 €
Plaque en bronze sur support mémoire	112 €

TARIFS DE LOCATION DE SALLES

Entreprises et particuliers de Locmaria-Grand-Champ et de Locqueltas

Entreprises, particuliers et associations extérieures à la commune

Réunions d'organisations/d'associations agricoles : forfait pour ½ journée ou journée

Les locations de salles sont gratuites pour les associations communales à but non lucratif

	horaires	SALLE A		SALLE B		SALLE A+B	
		Locaux	Extérieurs	Locaux	Extérieurs	Locaux	Extérieurs
FORFAIT 1/2 JOURNEE HORS REPAS	8h00 - 13h00 ou 14h00 - 19h00	52 €	89 €	74 €	126 €	126 €	215 €
FORFAIT 1 REPAS	11h00 - 19h00 ou 19h00 - 02h00	96 €	164 €	132 €	225 €	206 €	351 €
FORFAIT 2 REPAS	11h00 - 19h00 et 19h00 - 02h00	185 €	315 €	258 €	439 €	396 €	674 €
CAUTION					300 €		
Pénalités ménages / heure					35 €		
Réunions d'organisations / d'associations agricoles (forfait pour 1/2 journée ou journée)					20 €		

SEANCE DU 26 MARS 2019

Compte-rendu des délégations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises, à savoir :

Décision 1-2019 : Serveur Mairie

Signature du devis de l'entreprise 2SIA Informatique pour l'acquisition d'un serveur externe, d'un disque dur de sauvegarde et d'une baie.

Coût : 5731,32 € TTC

Décision 2-2019 : Frais notarié

La commune avait contacté M. LE DREAU afin d'effectuer un échange de terrain avec M. MORIO et faciliter l'acquisition de terrain de M. et Mme ALLAIN. Pour cet échange, la commune s'engage à prendre en charge les frais incombant à M. LE DREAU.

Comptes de gestion 2018

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2018 élaborés par le comptable du Trésor pour le Budget Général et le Budget « Les Rives du Triskell ».

Compte Administratif 2018 Budget Général

Hors de la présence de Madame le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2018 du Budget Général comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	821 490,45 €
Recettes	1 158 257,92 €
Résultat exercice 2018	336 767,47 €
Capacité d'autofinancement	+ 336 767,47 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses	438 112,51 €
Recettes	488 751,58 €
Résultat exercice 2018	+ 50 639,07 €
Résultat antérieur reporté :	+ 158 576,36 €
Capacité d'autofinancement	+ 209 215,43 €

Compte Administratif 2018 Budget « Les Rives du Triskell »

Hors de la présence de Madame le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2018 du Budget « Les Rives du Triskell » comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	1 325 386,66 €
Recettes	1 929 074,90 €
Résultat exercice 2018	+ 603 688,24 €
Résultat antérieur reporté	+ 8 914,89 €
Capacité d'autofinancement	+ 612 603,13 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses	881 907,36 €
Recettes	954 340,97 €
Résultat exercice 2018	+ 72 433,61 €
Résultat antérieur reporté	+ 545 157,03 €
Résultat global à reporter	+ 617 590,64 €

Affectation du résultat 2018 Budget Général

Le Maire et le Bureau Municipal proposent l'affectation du résultat de la section de fonctionnement au financement de la section d'investissement compte 1068 : **+ 336 767,47 €**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition 2019

Le Conseil Municipal, décide de maintenir les taux d'imposition pour 2019. Ils sont donc les suivants :

TAXES	TAUX
Taxe d'habitation	17,50 %
Taxe foncière (bâti)	27,15 %
Taxe foncière (non bâti)	44,67 %

Achat de livres pour la bibliothèque

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une somme de **1 700 €** à la bibliothèque pour acheter des livres en 2019.

Subvention de fonctionnement au CCAS

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer, en 2019, une somme de **3 600 €** au CCAS qui n'a pas de ressources propres.

Budget primitif 2019 Général

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, vote le budget primitif 2019 comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	1 116 198,00 €
Recettes	1 116 198,00 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses	4 362 720,00 €
Recettes	4 362 720,00 €

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Budget primitif 2019 « Les Rives du Triskell »

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, vote le budget primitif 2019 du lotissement « Les Rives du Triskell » comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses1 247 908,36 €
Recettes2 086 791,31 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses603 686,68 €
Recettes1 499 498,00 €

Indemnité de conseil au receveur municipal

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas attribuer d'indemnité de conseil au comptable du Trésor.

Vente de locaux dans le cœur de bourg

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de vendre le local de la boulangerie à Monsieur Nicolas CADORET et Madame Virginie LEQUITTE pour la somme de **220 370,40 € TTC**.

Location d'un local pour Madame Adeline CORMIER – réflexologue plantaire

Le Conseil Municipal décide de louer, à compter du 1^{er} avril 2019, une pièce au 1^{er} étage de la maison située au 14 rue de la Bourdonnaye à Madame Adeline CORMIER, réflexologue plantaire et fixe le loyer mensuel à **100 €**.

Plan de financement prévisionnel : salle de sports et salle polyvalente

DÉPENSES :

Travaux2 245 000,00 € HT
Maîtrise d'œuvre (M.O.)208 560,50 € HT
Assistance à M.O.18 655,00 € HT
TOTAL2 472 215,50 € HT

RECETTES :

Département PST325 000,00 €
GIP Pays de Vannes68 000,00 €
Etat DETR186 006,00 €
Fonds de concours GMVA250 000,00 €
Région200 000,00 €
Emprunt ou autofinancement1 443 209,50 €
TOTAL2 472 215,50 €

Plan de financement prévisionnel : équipements sportifs

DÉPENSES :

Travaux390 000,00 € HT
Maîtrise d'œuvre (M.O.)24 040,00 € HT
TOTAL414 040,00 € HT

RECETTES :

District75 000,00 €
Etat DETR54 000,00 €
Fonds de concours GMVA62 106,00 €
Emprunt ou autofinancement222 934,00 €
TOTAL414 040,00 €

Emprunt

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de contracter des emprunts auprès du Crédit Agricole du Morbihan destinés à financer les travaux de construction des salles multisports et polyvalente. Contrat de prêt de 2 000 000 € sur 20 ou 25 ans. Prêt relais TVA / Subvention de 1 000 000 € sur 36 mois.

Recrutement d'un CAE pour la cantine

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de recruter une personne dans le cadre d'un contrat parcours emploi compétence à raison de 20 heures par semaine, annualisées, pour une durée d'un an. La prise en charge pour les communes rurales de moins de 3000 habitants est de 50 %.

Avis sur le projet : Programme Local de l'Habitat 2019-2024 de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Le Conseil Municipal décide, d'émettre un avis favorable au projet de Plan Local Habitat 2019-2024 établi par GMVA **SOUS RESERVE** :

- De porter à 20 logements par an la production de logements neufs de la commune au lieu de 17 ;
- De porter à 12 ha la surface de consommation maximale à vocation résidentielle au lieu de 8 ha.

SMLS : consultation sur le projet SAGE Golfe du Morbihan et Ria D'Étel

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du projet de SAGE (schéma d'aménagement et gestion des eaux) Golfe du Morbihan et Ria d'Étel.

Adhésion à l'association BRUDED

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la commune à l'association BRUDED.

Choix et utilisation d'un nouveau logo

Le Conseil Municipal décide de retenir le logo ci-dessous et la charte graphique qui y est rattachée, et d'autoriser son utilisation sur les documents officiels



rêver, projeter, respirer

SEANCE DU 4 AVRIL 2019

Participation aux frais de fonctionnement de l'école St Gildas

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la participation demandée à Locmaria-Grand-Champ :

✓ Pour le personnel ATSEM :

675,87 € x 22 enfants = 14 869,17 €

✓ Pour les frais de fonctionnement :

274,86 € x 54 enfants = 14 842,71 €

Total à payer en 2019 : 29 711,87 €

Soit 2 acomptes de 14 855,94 €

Participation aux frais de fonctionnement du restaurant scolaire de Locqueltas

Le bilan du restaurant scolaire de Locqueltas laisse apparaître un déficit de 2,66274 €/repas en 2018.

Il est demandé à la commune de Locmaria-Grand-Champ de participer au déficit du restaurant scolaire de Locqueltas à raison de :

2,66274 € x 5 399 repas = 14 376,14 €

Sur 2019 :

Paiement de 2 acomptes de 5 000 €

Récupération de 5 623,86 € (solde de 2018 sur dépenses 2017)

Participation arbre de Noël 2018 de l'école St Gildas de Locqueltas

Le Conseil Municipal décide de verser à la commune de Locqueltas **433,44 €** pour la participation aux frais de fonctionnement.

Transports à la piscine

Ecole Publique du Four à Pain

✓ Paiement des factures de l'année 2018 : **1 886,00 €**

Ecole Saint Gildas

✓ **24,67 € x 38 enfants = 937,46 €**

Participation pour déplacement lors des sorties pédagogiques 2019 : École St Gildas

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 15 € par enfant pour aider au financement du transport lors des sorties pédagogiques au titre de l'année 2019.

15 € x 54 enfants = 810,00 € pour les enfants de Locmaria-Grand-Champ scolarisés à St Gildas.

Participation pour sorties scolaires 2019 : École St Gildas

Pour les enfants de Locmaria-Grand-Champ scolarisés à l'école St Gildas, la commune de Locmaria-Grand-Champ s'aligne sur les subventions « sorties scolaires »

accordées aux enfants des écoles de Locqueltas.

46 € par enfant pour les sorties avec nuitée, dans la limite de 60 % du coût

15 € par enfant pour les sorties sans nuitée.

Participation pour sorties scolaires et déplacement lors des sorties pédagogiques 2019 : École publique de Locmaria-Grand-Champ

Le Conseil Municipal décide cette année de coupler les participations déplacements pédagogiques et sorties scolaires et de verser un montant fixe par enfant.

Soit 40 € x 187 enfants = 7 480,00 €.

Fournitures scolaires pour les enfants de l'école publique de Locmaria-Grand-Champ

Le Conseil Municipal décide d'attribuer 55 € par enfant, au titre de 2019, pour les fournitures scolaires des 187 enfants de l'école publique du Four à Pain soit un total de **10 285,00 €.**

Subventions frelons asiatiques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer des aides financières aux particuliers, associations et agriculteurs pour la destruction de nids de frelons asiatiques pour l'année 2019.

- **Avec utilisation de nacelles :**

50 % du coût de la dépense éligible pour Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

50 % du coût de la dépense éligible pour la commune

- **Sans utilisation de nacelles :**

50 % du coût de la dépense éligible pour Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

30 % du coût de la dépense éligible pour la commune

20 % à la charge du demandeur

Barème des plafonds éligibles :

- nid situé de 0 à ≤ 5 mètres = 75 € TTC ;

- nid situé de 5 mètres à ≤ 10 mètres = 95 € TTC ;

- nid situé de 10 mètres à ≤ 20 mètres = 120 € TTC ;

- nid situé à plus 20 mètres = 180 € TTC ;

- avec l'utilisation d'une nacelle (au-delà de 15 mètres) = 400 € TTC.

Période d'éligibilité de destruction des nids :

1^{er} mai au 30 novembre 2019

Date limite d'instruction et de versement des aides :

31 janvier 2020

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Adhésion au CAUE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la commune au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement).

Dénomination de bâtiments publics

Le Conseil Municipal décide d'attribuer un nom de voilier pour le nouveau bâtiment Vannes Golfe Habitat de la Place de la Voile : l'Hermione

Adresse postale :

4 Place de la Voile (pour les commerces)

2 Rue Fontaine St Eloi (pour les logements)

Le Conseil Municipal décide d'attribuer pour les logements sociaux situés au niveau de la ferme, l'adresse postale suivante : Clos de la Bourdonnaye – Appartement n°...

Salles - attribution des marchés par lots

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer dans le cadre du marché de travaux des salles multisports et polyvalente, les lots aux entreprises suivantes :

LOT N° 01 / TERRASSEMENT - VOIRIE - RÉSEAUX DIVERS - BOURBAN VIGNARD	79 022,97 €
LOT N° 03 / CHARPENTE MÉTALLIQUE - BOIS COMET'S	209 408,18 €
LOT N° 04 / COUVERTURE - BARDAGE MÉTALLIQUE SMAC	219 165,37 €
LOT N° 05 / ÉTANCHÉITÉ - DUVAL	129 000,00 €
LOT N° 06 / MENUISERIE ALUMINIUM ALU DE BRETAGNE	41 450,00 €
LOT N° 07 / SERRURERIE & PORTES MÉTALLIQUES	

BRETAGNE METAL	47 990,47 €
LOT N° 08 / MENUISERIE INTÉRIEURE THETIOT	123 474,67 €
LOT N° 09 / CLOISON SÈCHE - ISOLATION RAULT	144 514,38 €
LOT N° 10 / CHAPE - CARRELAGE - FAÏENCE LE BEL	98 642,97 €
LOT N° 11 / PARQUET LE DORTZ	23 999,25 €
LOT N° 12 / PEINTURE - NETTOYAGE GOLFE PEINTURE	49 764,41 €
LOT N° 13 / PLAFONDS SUSPENDUS COYAC	36 280,25€
LOT N° 15 / CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE - VENTILATION MISSEWARD	371 554,96 €

Remboursement anticipé emprunt

Afin de financer les travaux de viabilisation du lotissement « Les Rives du Triskell », la commune a contracté, en 2015, un prêt de 500 000 € auprès du Crédit Agricole dont le remboursement anticipé partiel ou total est possible avant l'échéance finale et sans frais.

La moitié des lots du lotissement « Les Rives du Triskell » étant vendue, le Conseil Municipal décide d'effectuer le remboursement anticipé de l'emprunt, et d'ouvrir les crédits dans le budget Rives du Triskell par décision modificative n° 1 : Section d'investissement : chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées », article 1641 en dépenses pour la somme de **500 000 €**.

SEANCE DU 23 MAI 2019

ALSH – Tarifs des mini-camps.

Le Conseil Municipal approuve les tarifs et dates des mini-camps 2019.

Tarifs	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Extérieurs
Quotient	De 0 à 650	De 651 à 900	De 901 à 1 200	+ 1 200	
6 - 8 ans	86 €	91 €	96 €	101 €	124 €
9 - 12 ans	124 €	129 €	134 €	139 €	154 €

Participation aux frais de fonctionnement de l'ALSH de Locquetas

Le déficit de fonctionnement de l'ALSH et de la garderie de Locquetas s'élève à **26 318,70 €**.

La participation de la commune de Locmaria-Grand-Champ pour 2018 s'élève à **8 195,34 €**.

Sur 2019 : Paiement de 2 acomptes de 3 000 €

Récupération de 1 804,66 € (Trop versé au titre de 2018 sur dépenses 2017)

Tarif de la garderie facturé aux familles au 1er septembre 2019

Le Conseil Municipal augmente les tarifs de 1% soit 1,70 € / heure de garderie et fixe les tarifs et horaires comme suit :

Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi

Horaires	tarifs 2019/2020
15 mn le matin (8 h 00 à 8 h 15)0,43 €
45 min le matin (7 h 30 à 8 h 15)1,28 €
1 h 15 le matin (7 h 00 à 8 h 15)2,13 €
1 h 00 le soir (16 h 30 à 17 h 30)1,70 €
1 h 30 le soir (16 h 30 à 18 h 00)2,55 €
2 h 00 le soir (16 h 30 à 18 h 30)3,40 €
2 h 15 le soir (16 h 30 à 18 h 45)3,83 €
2 h 30 le soir (16 h 30 à 19 h 00)4,25 €

Salles - attribution des marchés par lots

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer dans le cadre du marché de travaux des salles multisports et polyvalente, les lots aux entreprises suivantes :

LOT N° 02 / GROS-ŒUVRE - SBG	720 204,40 €
LOT N° 09 / CLOISON SÈCHE – ISOLATION – RECTIFICATIF - RAULT	143 700,00 €
LOT N° 14 / ÉLECTRICITÉ LAUTECH	131 826,97 €

Convention relative à la gestion du mobilier urbain présent sur le territoire communautaire à l'usage du réseau Kicéo

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de conclure cette convention avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

GMVA : rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 22 mars 2019

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT sur les charges transférées concernant :

- la rétrocession de la compétence entretien – aménagement des chemins de randonnée,

- la correction transfert des points d'information touristiques communaux,
- la rétrocession de la compétence nettoyage des plages,
- le transfert des piscines vannetaises de Kercado et Vanocéa.

Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID) - avis sur le projet 2019-2024

Le Conseil Municipal décide, d'émettre un avis favorable sur le projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs et d'approuver l'engagement et la qualification de la commune au sein du SIAD (Service d'Information et d'Accueil du Demandeur) en tant que commune d'accueil de niveau 3.

Répartition des sièges au conseil communautaire de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération dans le cadre d'un accord local

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve de fixer à 88 le nombre de sièges du Conseil Communautaire.

SEANCE DU 09 JUILLET 2019

Compte-rendu des délégations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises, à savoir :

Décision 3-2019 : Choix du bureau d'études modification PLU

Choix du cabinet Urbaction de Plougoumelen

Prix HT : 4 930 €

Étude MRAE : 1 800 €

Décision 4-2019 : Choix des entreprises informatique dans le cadre du projet ENIR

Après analyse des différents devis, Madame Le Maire informe le Conseil Municipal avoir choisi :

- Easytis : **1 600 € HT**
- Média Bureautique : **14 393 € HT**

Choix de la société de restauration

Le Conseil Municipal retient la société CONVIVIO pour la livraison des repas à la cantine à compter de septembre 2019 et autorise Madame le Maire à signer la convention d'une durée de 3 ans.

Tarif des repas facturés aux familles au 1er septembre 2019

Le Conseil Municipal augmente les tarifs de 1% :

Repas enfant	3,28 €
Repas adulte	3,96 €

Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs suite aux avancements de grade et aux modifications de temps de travail de deux agents.

Prescription de la révision du PLU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal et confier les études sur la révision du PLU à un bureau d'études ou une équipe pluridisciplinaire de bureaux d'études choisis au terme d'une procédure de consultation.

Schéma de Cohérence Territoriale de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération - Avis sur le projet

Le Conseil Municipal décide, d'émettre un avis favorable avec réserve au projet de SCOT tel qu'arrêté par délibération du conseil communautaire du 25 avril 2019,

RÉSERVE : Porter à 12 ha la surface de consommation maximale à vocation résidentielle au lieu de 8 ha pour la commune de Locmaria-Grand-Champ.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Plan de déplacements urbains de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération - Avis sur le projet

Le Conseil Municipal décide, d'émettre un avis favorable au projet de déplacement urbain arrêté par GMVA.

GMVA : rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 24 mai 2019

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT sur les charges transférées concernant :

- l'harmonisation natation, voile scolaire, transport des scolaires pour la natation, le nautisme, les actions culturelles et les actions environnementales
- la rétrocession de compétences sur les communes de l'ex. Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuy
- la rétrocession de compétences sur les communes de l'ex. Loch Communauté et l'eau de baignade
- GEMA (GEstion des Milieux Aquatiques) – transfert d'adhésions à des syndicats
- PI (Prévention des Inondations)- gestion des digues

RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) - Convention de mutualisation de la fonction de délégué à la protection des données avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de signer la convention avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Convention de fonctionnement en partenariat de l'accueil de loisirs sans hébergement (A.L.S.H.) et passerelle avec la commune de Meucon

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de signer la convention avec la commune de Meucon qui a pour objet de définir les conditions dans lesquelles les communes de Locmaria-Grand-Champ et Meucon s'engagent sur l'accueil, la gestion, l'organisation et la participation financière pour les enfants de 0 à 14 ans de Locmaria-Grand-Champ accueillis à l'ALSH de Meucon.

Coût septembre à décembre 2018 5 086,08 €
Coût 2019 29 923,00 €

Demandes de financement Fonds d'Aide au Football Amateur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A.) au titre du chapitre équipement saison 2019/2020 pour :

- la création d'un « Club house »
- la création d'un terrain de football homologué de niveau 5
- la création d'un ensemble de vestiaires

Subvention totale 60 000,00 €

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2019

Rapport annuel de GMVA sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2018

Le Conseil Municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2018.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2018

Le Conseil Municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2018.

Rapport d'activité 2018 de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2018 de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Révision des statuts de Morbihan Énergies

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la modification des statuts de Morbihan Énergies.

Convention d'adhésion au réseau des médiathèques de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de signer la convention d'adhésion au réseau des médiathèques de

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs suite à la modification de temps de travail d'un agent.

Décision modificative Budget général

Section d'investissement :

Dépenses :	
2313 – travaux	+ 883 430,00 €
Recettes :	
10222 – FCTVA	+ 346 724,80 €
1322 – Subvention région	- 675 000,00 €
1641 – Emprunts	+ 1 211 705,20 €

Section de fonctionnement :

Dépenses :	
6188 – autres frais divers	- 5 000,00 €
6283 – frais de nettoyage	- 6 500,00 €
6411 – personnel titulaire	+ 3 000,00 €
6413 – personnel non titulaire	+ 6 500,00 €
6451 – cotisations URSSAF	+ 1 000,00 €
6453 – cotisations caisses de retraite	+ 1 000,00 €

Acquisition foncière

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle ZO 259, située à côté de la mairie. Cette parcelle comprend un emplacement réservé au PLU d'une surface de 372 m² environ pour la création de parking.

Devis aménagement office

Le Conseil Municipal retient la société RIVOAL – ECOTEL pour l'aménagement de l'office, dans le cadre des travaux de construction de la salle multisports et de la salle polyvalente.

Coût : 29 665,70 € TTC

Devis matériels scéniques

Dans le cadre des travaux de construction de la salle multisports et de la salle polyvalente, le Conseil Municipal retient la société PIXEL pour :

- la fourniture et l'installation de matériel de sonorisation

Coût : 8 426,40 € TTC

- la fourniture et l'installation d'éclairage scénique

Coût : 6 855,60 € TTC

- la fourniture et l'installation de matériels de vidéo projection

Coût : 10 534,80 € TTC

- la fourniture et la pose d'une structure scénique fixe, avec la possibilité de motoriser la structure en cours de chantier

Coût : 7 599,60 € TTC

Devis matériels équipements sportifs

Le Conseil Municipal retient la société SDU pour le matériel d'équipements sportifs, dans le cadre des travaux de construction de la salle multisports et de la salle polyvalente.

Coût : 23 588,41 € TTC

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2019

Révision du PLU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de la société URBACTION.

Coût : 38 370,00 € TTC

Modification du PLU : Justification de l'utilité de l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2 AUa Sud-Ouest de la route de Kéravelo

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les justifications de l'utilité de l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUa Sud-Ouest de la route de Kéravelo, faisant entre autres l'objet de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme, permettant ainsi de maintenir une offre de terrains à bâtir sur la commune le temps de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Vannes Golfe Habitat : modification de l'emprise au sol place de la Voile

Le Conseil Municipal décide de valider les opérations

sur les parcelles proposées par Vannes Golfe Habitat.

Échange de terrain société MANEGREGAM / Commune

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'échange de la parcelle ZH 288 de 185m² appartenant actuellement à la société MANEGREGAM avec la parcelle ZH 289 de 186 m² appartenant actuellement à la commune.

Demande de garantie d'emprunt de la commune au profit de BSH

Le Conseil Municipal réitère sa garantie pour le remboursement de chaque ligne du prêt réaménagé, initialement contracté par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

La garantie est accordée, à hauteur de 50 % du montant total de 33 808,02 €.

SEANCE DU 10 DÉCEMBRE 2019

Rapport 2018 Morbihan Énergies

Le Conseil Municipal prend acte du rapport relatif à l'activité de Morbihan Énergies et du compte rendu de l'exploitant Enedis sur la commune.

Rapport du SIAEP de la Région de Grand-Champ - prix et qualité de l'eau 2018

Le Conseil Municipal prend acte du rapport relatif à la distribution d'eau potable établi par le SIAEP (Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de la Région de GRAND CHAMP).

Rapport du SIALL (Syndicat d'assainissement de Locqueltas et Locmaria-Grand-Champ – prix et qualité du service public de l'assainissement collectif 2018

Le Conseil Municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2018.

Rapport eau du Morbihan 2018

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2018 d'Eau du Morbihan.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Rapport de l'activité opérationnelle du SDIS 56

Le Conseil Municipal prend acte du rapport de l'activité opérationnelle de la commune pour la période de décembre 2018 à novembre 2019.

Transfert de la compétence « Eau potable » à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération - Dissolution du SIAEP de la Région de Grand-Champ

Le Conseil Municipal approuve le principe de dissolution du SIAEP de la Région de Grand-Champ avec effet au 31 décembre 2019.

Infogérance : Mutualisation de l'hébergement des sites et des boîtes aux lettres

Le Conseil Municipal reconnaît que la mutualisation de l'infogérance est supportée par la commune de Grand-Champ et approuve les prestations et la périodicité de la refacturation pour l'hébergement du nouveau site internet et l'hébergement des boîtes mail.

TARIFS 2020

Lors de cette séance, le Conseil Municipal a voté les tarifs applicables au 1er janvier 2020 concernant :

- Délivrance de photocopies
- Concessions dans le cimetière
- Location de salles

VOIR page « TARIFS 2020 »

Subvention aux associations communales 2019

Le Conseil Municipal décide d'attribuer aux associations communales la somme de 6 940,35 € répartie comme suit, au titre de 2019 :

LES AMIS DE COET CANDEC	298,00 €
AMICALE LAIQUE	1 384,00 €
A.P.E.L	418,00 €
AMICALE DU PERSONNEL	140,00 €
UALOC	282,00 €
RUGBY LOISIRS	378,00 €
ASS. DES CHASSEURS	432,00 €
GYM ET LOISIRS DU LOC	1 232,98 €
GENETS D'OR	470,00 €
TAROT CLUB DU LOCH	382,00 €
FOUR A BREIZH	282,00 €
FESTILOCH	318,00 €
UNACITA	128,00 €
GARDE DU LOCH	795,37 €

Subventions sociales 2019

Après examen des propositions du CCAS, le Conseil Municipal décide d'attribuer les montants suivants aux organismes cités ci-dessous :

AFSEP (Ass. Française des sclérosés en plaques)	50 €
Virade de l'Espoir	100 €

Association des Donneurs de sang du canton	70 €
Secours Catholique délégation du Morbihan	50 €
Les Restaurants du Cœur	50 €
Les papillons blancs	50 €
Familles de la MAS Centre de Kerblay	50 €
Solidarité Paysans	50 €
TOTAL 2019	470 €

Subventions salles et abords

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement et autorise Madame Le Maire à solliciter toutes les subventions auxquelles la commune peut prétendre.

DÉPENSES :

Aménagements des abords (hors réseaux et travaux paysagers)	467 059,00 € HT
Maîtrise d'œuvre (M.O.)	27 300,00 € HT
Assistance à M.O.	5 39,00 € HT
TOTAL	499 754,00 € HT

RECETTES :

Etat DETR	43 200,00 €
Emprunt ou autofinancement	456 554,00 €
TOTAL	499 754,00 €

Dépenses d'investissement

Le Conseil Municipal peut jusqu'à l'adoption du budget 2020 délibérer pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au précédent budget.

Répartition votée à l'unanimité :

• Chapitre 20	16 000,00 €
• Chapitre 21	40 000,00 €
• Chapitre 23	1 000 000,00 €

Décision modificative Budget général

Le Conseil Municipal valide les propositions ci-dessous :

Frais études du bourg – aménagement phase 1

Chapitre 041 - 2031	- 30 383,41 €
Chapitre 041 - 21318	+ 30 383,41 €

Frais études pour les salles

Chapitre 041 - 2031	- 6 360,00 €
Chapitre 041 - 2313	+ 6 360,00 €

Travaux en régie

Chapitre 040 - 21312	+ 5 093,82 €
Chapitre 040 - 21318	+ 885,66 €
Chapitre 040 - 2151	+ 4 373,31 €
Chapitre 040 - 2116 -	+ 1 692,68 €
Chapitre 042 - 722	- 12 045,47 €

Transfert du droit de préemption à l'agglomération dans les zones d'activités économiques

Le Conseil Municipal décide de transférer l'exercice du droit de préemption urbain à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération sur la zone d'activité de Botcalpir.

REMISE DE PLANTES POUR LES LOCMARIENS DE 5 ANS

Comme tous les ans, a été organisée le 12 octobre dernier une remise d'arbre ou plante d'extérieur pour les enfants ayant leurs 5 ans dans l'année.

26 petits ont soufflé leurs cinq bougies en 2019, et quatorze étaient présents pour recevoir, par tirage au sort, leur plant venu de la pépinière des sources de Saint Avé. Petite modification pour cette année : la remise de plants a eu lieu dans le local de la Place de la Voile au lieu de la maison des associations ; par ailleurs, des arbres et arbustes moins volumineux ont été choisis, correspondant plus aux jardins actuels, comme des fruitiers, citronniers, kumquats, framboisiers... Cette cérémonie s'est terminée autour d'un pot de l'amitié avec jus de fruits et bonbons.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

C'est avec joie et avec une certaine émotion que les élus de la commune ont pu constater le nombre croissant, au fur et à mesure des années qui passent, de personnes venant commémorer l'armistice de la Grande Guerre. Comme chaque année, le cortège a quitté à 11h la mairie pour se rendre au monument aux morts. Après les traditionnels messages lus par Madame Le Maire Martine LOHEZIC, et par

Monsieur le Président de l'UNACITA (Union Nationale des Anciens Combattants d'Indochine, Théâtres d'opérations extérieures, et Afrique Française du Nord) Henri RAULT, les enfants présents accompagnés par leurs institutrices, ont entonné la Marseillaise pour clôturer la cérémonie.



Un pot de l'amitié, offert à l'issue de la cérémonie, a permis à tous de prolonger cette matinée du souvenir.

Un grand merci encore aux enfants de l'école du Four à Pain, ainsi qu'à leurs professeurs, pour leur implication lors de cet événement capital, pour ne jamais oublier que la paix est toujours fragile, et ô combien précieuse.

FORUM DES ASSOCIATIONS



Vendredi 6 septembre s'est tenu cette année dans notre commune sur la place de la Voile, le traditionnel Forum commun des associations de Locmaria-Grand-Champ et de Locqueltas. Une trentaine d'associations étaient venues sous la halle pour accueillir et conseiller un public venu en nombre s'inscrire dans les différentes activités. Foot, gym, danses, tennis, handball, basket, théâtre, musique... Il y en avait pour tous les goûts !



ACTUALITÉS

QUAND UN TRAVAIL SCOLAIRE PERMET DES RETROUVAILLES

Adélie LIZANO, une locmarienne de 15 ans, a permis à sa grand-mère maternelle, originaire de Lesneven dans le Finistère, de retrouver son aïeul, mort pendant la Grande Guerre et enterré en Picardie.



Durant sa scolarité en classe de 3^{ème} au collège de Grand-Champ (2018-2019), Adélie LIZANO, 15 ans, a étudié la Grande Guerre de 1914-1918 et a décidé de présenter un sujet sur les Poilus lors de son oral du Diplôme National du Brevet. Ses recherches lui ont permis de retrouver les traces de son arrière-arrière-grand-père, le sergent Yves MORRY au cimetière de Thiepval (Somme).

Sa grand-mère maternelle avait déjà effectué des recherches pour retrouver sa trace mais elle n'avait jamais réussi à savoir où il était mort et surtout, s'il avait une sépulture. Son arrière-grand-père, orphelin à 4 ans, n'a jamais su ce qui était arrivé à son père pendant la guerre.

Grâce aux recherches de notre brillante adolescente locmarienne, sa grand-mère Marguerite MORRY (épouse GRALL), très émue, a enfin pu se recueillir en mai dernier sur la tombe de son grand-père, au cimetière de Thiepval. « Le sergent Yves MORRY du 88^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale (RIT) est né le 22 mai 1879 et est décédé le 2 février 1915 », a-t-elle pu lire sur la tombe.

Elle y a déposé de la terre venant du cimetière de Lesneven (Finistère), où est enterré son père, le fils du sergent Yves MORRY.



FÊTE DES VOISINS AU VILLAGE DU POULIC

Le samedi 31 août, les voisins du village du Poulic se sont rassemblés pour leur journée festive. Après un bon repas, tout le monde a profité d'une balade dans la campagne locmarienne. Au retour, il était déjà temps de penser au repas du soir.

Cette belle tradition permet de renforcer les liens de bon voisinage, si utiles pour les bons, mais aussi, pour les mauvais moments de la vie de chaque famille.



PASSAGE DE LA COURSE L'ESTIVALE BRETONNE

Le Vendredi 9 août, la course cycliste « L'Estivale Bretonne » traversait notre commune en provenance de Locqueltas, et se dirigeait vers Grand-Champ pour l'arrivée de la 1^{ère} course de cette épreuve en 4 étapes. C'est un peloton de quelques 150 coureurs qui se présentait à 16h à Locmaria-Grand-Champ après avoir traversé les communes de Grand-Champ, Plumergat, Brandivy, Colpo, St Jean Brévelay, Plaudren, et Locqueltas. Certains élus et employés de la Mairie avaient ainsi été réquisitionnés à l'occasion, pour faire les signaleurs aux différents carrefours de notre commune.



DE NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES AU GARAGE DU LOCH

Le Garage du Loch, situé dans la zone Artisanale de Collec, a été repris par Michel et Nicole COUILLEAU. Michel a 33 ans d'expérience dans la mécanique automobile et Nicole a pratiqué différents métiers et désormais, assiste son mari.

Ils proposent des réparations tous modèles, toutes marques, utilitaires, camping-car, 4X4... et aussi de la vente de véhicules d'occasion et neufs.

**Garage du Loch,
du lundi au vendredi,
de 8 h à 12 h 30,
et de 14 h à 18 h 30.
Tél. 02 97 61 51 61.**



NOUVEAUTÉS AU SALON DE COIFFURE

Après le don de cheveux à l'association Solid'Hair pour aider les personnes atteintes d'un cancer (minimum 25 cm), je suis ravie de vous annoncer que désormais vos cheveux coupés seront récoltés, recyclés et valorisés lorsqu'ils seront réutilisés, je m'engage avec l'association « Coiffeurs Justes ».

Celle-ci valorise les cheveux en les réutilisant afin de :

- réaliser des filtres à hydrocarbure dans les ports de pêches, océans,
- pour l'isolation des bâtiments,
- en engrais organique pour l'agriculture, en répulsif dans les vignes, tout cela en créant de l'emploi pour une planète plus propre !

Vous pouvez trouver depuis quelques semaines la coloration végétale au salon : des colorations composées uniquement à partir de plantes, chaque ingrédient de cette nouvelle gamme a un impact sur votre santé.

Je vous souhaite tous mes vœux pour l'année 2020.

Retrouvez toute l'actualité du salon sur la page Facebook Lydia Coiffure.



**Lydia Coiffure - 3 place de la Voile
56390 Locmaria-Grand-Champ 02.97.67.70.12**

POUIC-POUIC BZH. NOUVEAU COMMERÇANT SUR LE MARCHÉ

Depuis le début du mois d'octobre, de nouveaux commerçants, originaires de St Jean Brévelay, sont présents sous la Halle lors de notre marché hebdomadaire du Jeudi.

Farid et Christelle proposent :

- des coquelets et poulets fermiers rôtis, produits par un éleveur de volailles de Janzé en Ile et Vilaine, accompagnés, si vous le souhaitez, de savoureuses pommes de terre en « quart de lune »
- de la palette, poitrine et jambonneau en provenance d'un producteur de porcs de Loudéac
- diverses terrines fabriquées à Janzé

Sur commande seulement, la cuisson étant plus longue, ils peuvent également vous préparer des pintades.

Ils privilégient les circuits courts et les produits frais, locaux, sans OGM, dans le respect de la traçabilité.

L'enseigne « Pouic Pouic BZH » est également présente sur les marchés de Rohan le dimanche, Auray le lundi, Elven le Vendredi et Malestroit le samedi.



**Contact : Rôtisserie Pouic-pouic BZH
tél. 07 80 45 22 23
e-mail : faridmouat@live.fr**

ACTUALITÉS

NOTRE BOULANGERIE « TY FOURNIL » DANS L'ÉMISSION « LA MEILLEURE BOULANGERIE DE FRANCE » SUR M6

Le vendredi 27 septembre, notre Cœur de Bourg était en pleine effervescence pour l'émission « La Meilleure Boulangerie de France » sur M6, qui proposait un duel de boulangers dans le cadre d'un concours régional afin de représenter la Bretagne lors de la finale nationale à Paris.

A cette occasion, un grand écran avait été installé dans le local, place de la Voile, pour diffuser cette émission ; la salle n'était pas suffisamment spacieuse pour accueillir tous les locmariens venus en très grand nombre encourager Nicolas et Virginie.

Lors de cette retransmission, notre boulangerie était opposée à un boulanger de la commune de Rieux, près de Redon. Le duel se déroulait en 4 épreuves notées sur 10 et consistait à obtenir la meilleure moyenne générale à l'issue de ces 4 épreuves.

Le jury de la chaîne M6, composé de Bruno, meilleur ouvrier boulanger de France et de Norbert, chef cuisinier, se chargeait d'attribuer les notes respectives.

1^{ère} épreuve : La Boutique

Après avoir remarqué tous les divers trophées déjà glanés et exposés dans sa boutique par notre boulanger ainsi que le magnifique étalage de pains proposé, le jury lui attribuait une 1^{ère} note de 9/10.

2^{ème} épreuve : Le produit fétiche

Le produit choisi par Nicolas accompagné de son fidèle employé, Clément, la « Ballerine aux pommes », était noté 8/10.

3^{ème} épreuve : Le Pain

Le choix de Nicolas s'est porté sur son délicieux pain appelé « Le Menhir du Loch » et la note se faisait sans appel avec encore un 9/10; c'est alors que les applaudissements retentissaient dans tout le Cœur de Bourg.



4^{ème} épreuve : Le Défi

Il s'agissait là de faire une revisite de notre fameux far breton et Nicolas s'est risqué à fabriquer un far salé au blé noir, kari gosse et sardines !!! (le kari gosse est une épice bretonne d'inspiration indienne).

Un risque ô combien calculé puisque cette fabrication surprise, appelée pour l'occasion, le Lingot du Loch, se voyait attribuée une note de 8,5/10.

La moyenne générale obtenue par notre boulanger était donc de 8,6/10, ce qui lui donnait la 1^{ère} place devant une boulangerie de Rennes avec une note de 8,5/10. A noter que ces 2 boulangeries ont le même fournisseur de farine, le meunier du Moulin de Hurnel à Guéhenno.

A l'issue de cette compétition, à laquelle participaient également les boulangeries des autres départements bretons et, en tenant compte des notes attribuées pour le rayon pâtisserie, c'est finalement une boulangerie de Brest qui était désignée pour représenter la Bretagne à la finale du concours national à Paris.

Toutes nos félicitations à Nicolas et à toute son équipe Ty Fournil, pour avoir si brillamment représenté les couleurs du Morbihan lors de cette compétition.

La soirée se poursuivait sous la halle par un pot de l'amitié offert par Nicolas et Virginie à toute la fidèle clientèle présente ce jour-là pour les féliciter. Ils profitaient également de l'occasion pour exposer tous leurs différents produits fabriqués dans leur fournil.

Le prochain enjeu au sein de l'entreprise, nous dit Nicolas, c'est la mise en place d'une carte participative autour du développement durable, et notre boulanger a également d'autres projets en tête qu'il nous dévoilera courant 2020.



NOUVELLE INTERVENANTE À LA MAISON DES ASSOCIATIONS



Claire FOUILLEN, Médiation Éducative Corporelle & Relationnelle

En tant qu'accompagnatrice, formée à des techniques :

- Corporelles : en Kinésiologie TransPersonnelle, en Education Kinesthésique, en Intégration Motrice Primordiale et en Energie Access Bars
- Relationnelles : en communication bienveillante et positive, en éducation à la parentalité et en méthode d'apprentissage, Apprendre à Apprendre.

Son rôle est de vous guider pour mieux vivre et appréhender votre vie au quotidien ou d'animer des ateliers pour les parents.

Elle vous propose des séances : individuelle, en couple, en famille...

Actions menées auprès :

Du Bébé contraint dans ses apprentissages cognitif/physique et émotionnel.

De l'enfant en difficulté scolaire.

De l'adolescent troublé par son changement

physiologique/psychologique ainsi que ses choix pour le futur.

De l'adulte déstabilisé dans sa vie familiale et professionnelle, ou en tant que parent afin d'évoluer dans sa relation avec son bébé.

De l'adolescent comme à tout âge, pour éveiller son potentiel, bien être, relationnel, intellectuel, sportif... ou encore identifier les freins et les leviers de ses projets ou de ses actions.

Claire FOUILLEN est présente les mercredis toute la journée à La Maison des Associations, Salle au 2^{ème} étage à Locmaria-Grand-Champ.

Pour plus d'informations et tarifs,

Contact : 06.76.73.39.16 claire.fouillen@sfr.fr

NATURAL CLEAN

Natural Clean, entreprise créée en octobre 2019 à Locmaria-Grand-Champ, vous propose des produits d'entretien 100% Naturel pour les particuliers et professionnels.

Types de produits : Sprays 750ml dégraissants, détartrants, désinfectants... Lessives, bidons concentrés de 5L.

Ils sont d'une efficacité surprenante !

Pour le constater, Laure réalise des démonstrations à votre domicile.

Contact : Laure DERIER

Directrice Commerciale

15 impasse des sous-bois

Lotissement koet bihan

56390 Locmaria-Grand-Champ

06.07.12.98.14

Une gamme de produits
totalement sans danger



Compatible avec les
microbes Derma neutre



Antidérapant
immédiatement



Ingrédients issue de
cultures bio-contrôlées



Non toxique pour les humains,
les plantes, et les animaux.



Ininflammable coupe-feu
kérosène



100% biodégradable
en 15jours.

ACTUALITÉS

Nos commerçants du marché à votre service



Mimi Galette

Vente de galettes, crêpes
et chips de blé noir
06 12 54 11 42
mimi.jgp@live.fr



Ty producteurs

Vente directe de viande de porc
et de charcuterie artisanale
Patrice Le BLIMEAU et
Sébastien OLLIER
02 97 87 83 28



Le Coin de Paradis

Production de légumes,
petits fruits et œufs

Serge AUDIC
07 77 26 37 97
06 95 67 56 95

Lecoin.deparadis@orange.fr



Les ruchers de Lanvaux

Vente de miel toutes fleurs
et produits propolis
Prosper JEGO
02 97 66 82 34



La Fromagerie d'Antoine

Vente de fromage, d'œufs
et de yaourts fermiers



Entreprise LE SOMMER

Traiteur-boucher



Guillaume MOYSAN

Vente de légumes, fruits
de saison et exotiques



Wilfried ROBERT

Conseiller bien être au
naturel, vente de crème à
base d'aloé Vera



Pouic Pouic

Vente de coquelets et poulets
rôtis, palette, poitrine,
jambonneau et diverses
terrines de Janzé

LOCMARIA-GRAND-CHAMP LANCE LA RÉVISION DE SON PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

L'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme date de février 2014. Depuis 5 ans, la manière de concevoir l'aménagement du territoire a considérablement évolué suite à l'entrée en vigueur de deux nouvelles lois, à la base de **cette nouvelle vision de l'urbanisme** : loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) votée en 2014, et plus récemment la loi ELAN (Evolution du Logement, Aménagement et Numérique) votée en 2018.

Ces lois intègrent la notion de **développement durable** qui s'articule autour de trois principes :

- la protection des espaces naturels
- la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale dans l'habitat
- l'utilisation économe de l'espace, la maîtrise des déplacements, la préservation de l'environnement.

En complément, **la réforme du code de l'urbanisme de 2015** a modifié **l'écriture des règlements de PLU** pour davantage de clarté et une facilité d'utilisation.

Notre P.L.U. devra respecter ces notions générales en trouvant **une réponse adaptée au contexte local de Locmaria-Grand-Champ**. Il sera un véritable **projet de territoire** répondant à **l'intérêt général** pour tous les habitants.

D'ores et déjà, nous engageons la réalisation du **diagnostic** de notre territoire. Celui-ci nous permettra d'établir les **atouts** et **faiblesses** de la Commune, et de mettre en évidence les **enjeux** dans un cadre prospectif. Ils vous seront présentés lors d'une future réunion publique.

Nous avons retenu après consultation les bureaux d'études **URBACTION** de Plougoumelen et **DM EAU** de Janzé.

Le cadre dans lequel est révisé notre P.L.U. est défini par de nombreuses lois et documents supra-communaux s'imposant à nous : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) tous trois élaborés à l'échelle de GMVA, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Étel, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire Bretagne, ... Il nous faut concevoir **un projet compatible avec ces documents** dans le respect de l'intérêt général.

A NOTER

Les nouvelles lois imposent de privilégier la densification du centre-bourg au développement de la campagne.

Demain, il y aura moins de terrains constructibles hors du centre-bourg.

Ce qui va changer notamment :

Les orientations d'aménagement se généralisent et précisent pour les grands secteurs à urbaniser les conditions nécessaires : accès, voirie, densité, éléments à préserver, gestion des eaux pluviales, ... En complément, des orientations d'aménagement et de programmation thématiques pourront être mises en œuvre.

Le rapport de présentation expose une analyse de la consommation foncière et des objectifs de modération.

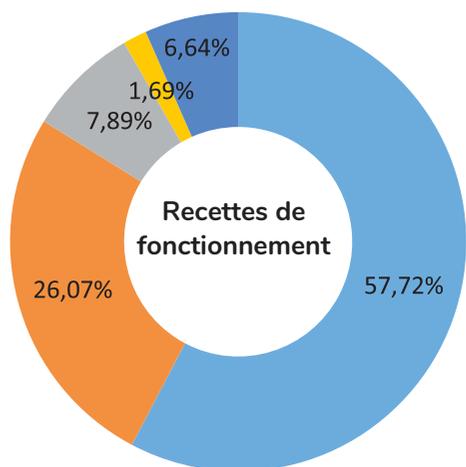
FINANCES

Le compte administratif 2018 :

Les comptes administratifs 2018 présentent l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement de l'exercice écoulé.

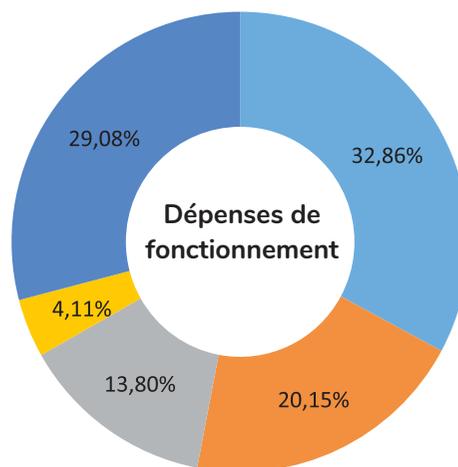
Compte administratif de fonctionnement 2018 :

Recettes : 1 158 257,92 €



- Impôts et taxes locaux : 668 495,69 €
- Dotations et participations (Etat, Département, Autres) : 301 939,53 €
- Produits des services (cantine, garderie) : 91 358,98 €
- Atténuations de charges (contrats aidés ...) : 19 556,87 €
- Autres produits de gestion courante (locations, financiers, except.) : 76 906,85 €

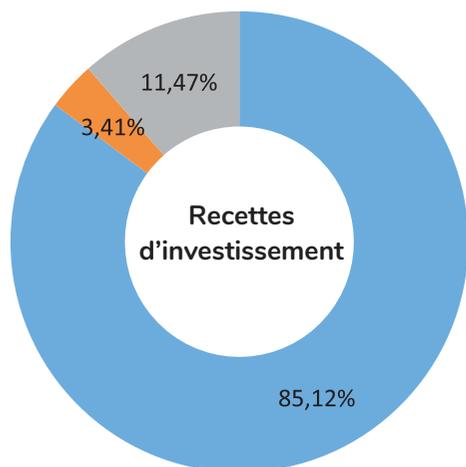
Dépenses : 1 158 257,92 €



- Charges de personnel : 380 625,35 €
- Charges générales (consommables, entretien, assur., autres services extér.) : 233 408,52 €
- Autres charges de gestion courante (indemnités, subventions ...) : 159 821,21 €
- Charges financières (intérêts d'emprunts) : 47 635,37 €
- Transfert à l'investissement pour 2018 (résultat de fonctionnement 2018) : 336 767,47 €

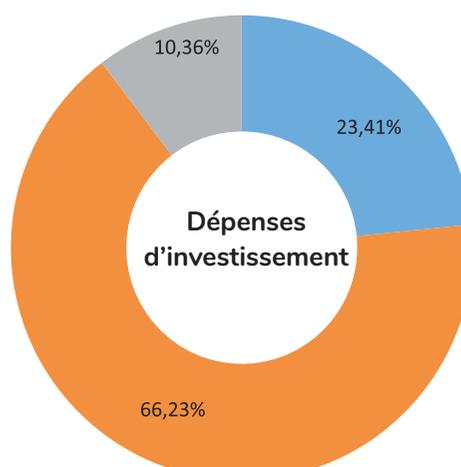
Compte administratif d'investissement 2018 :

Recettes : 488 751,58 €



- Virement de la section fonctionnement 2017 : 416 039,40 €
- Subventions d'investissement : 16 646,25 €
- Dotations, fonds divers (TVA, taxes ...) : 56 065,93 €

Dépenses : 488 751,58 €



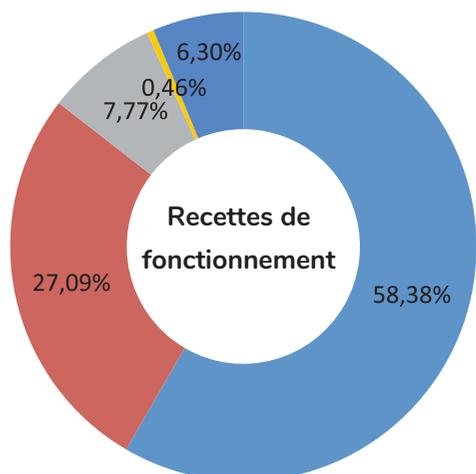
- Remboursement capital d'emprunts : 114 401,35 €
- Investissements de l'exercice : 323 711,16 €
- Résultat investissement 2018 : 50 639,07 €

Le budget prévisionnel 2019 :

L'élaboration du budget prévisionnel est un exercice indispensable afin de projeter le fonctionnement et les investissements de la commune sur l'exercice à venir. Ce document est voté en Conseil Municipal et autorise les recettes et dépenses de la commune.

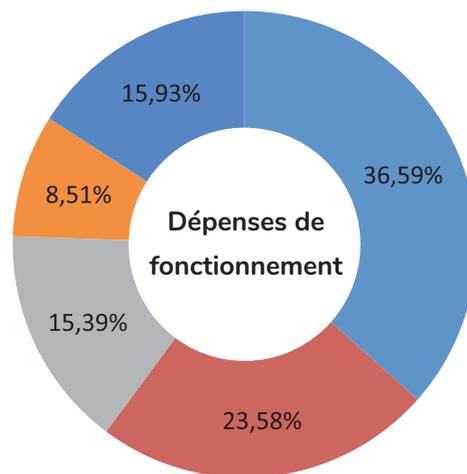
Fonctionnement :

Recettes : elles se composent essentiellement des impôts locaux, des dotations de l'Etat, du Département, de GMVA et de prestations diverses (locations, cantine, garderie). **L'enveloppe budgétée des recettes de fonctionnement pour 2019 est de 1 116 198 €**



- Impôts et taxes locaux : 651 638 €
- Dotations et participations (Etat, Département, GMVA, Autres) : 302 388 €
- Produits des services (cantine, garderie) : 86 680 €
- Atténuations de charges (contrats aidés ...) : 5 160 €
- Autres produits de gestion courante (locations, financiers, except.) : 70 332 €

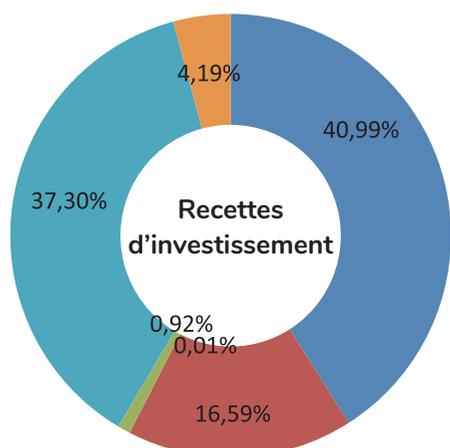
Dépenses : elles concernent les dépenses nécessaires au fonctionnement courant de la commune, telles que les frais de personnel, consommables, l'entretien, l'enseignement, les subventions aux associations **L'enveloppe budgétée des dépenses de fonctionnement pour 2019 est de 1 153 538 €**



- Charges de personnel : 408 450 €
- Charges générales (consommables, entretien, assur., autres services extér.) : 263 185 €
- Autres charges de gestion courante (indemnités, subventions ...) : 171 727,18 €
- Charges financières (intérêts d'emprunts) : 95 000 €
- Transfert à l'investissement pour 2019 : 177 835,82 €

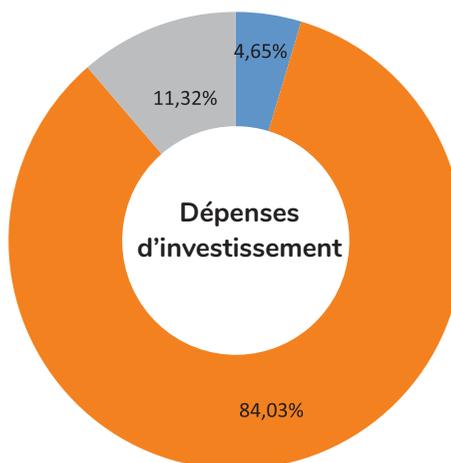
Investissement :

Recettes : elles se composent des subventions d'investissements, des emprunts, des produits de cessions. **L'enveloppe budgétée des recettes d'investissement pour 2019 est de 4 362 720 €**



- Emprunt : 1 788 294,80 €
- Virement de la section fonctionnement 2018 et 2019 : 723 818,72 €
- Dotations, fonds divers (TVA, taxes ...) : 39 967,30 €
- Divers : 527,18 €
- Subventions d'investissement : 1 627 112,00 €
- Vente bâtiment : 183 000 €

Dépenses : elles concernent les dépenses d'investissement : constructions, aménagement de locaux, mobilier et matériel, remboursement des capitaux d'emprunts. **L'enveloppe budgétée des dépenses d'investissement pour 2019 est de 4 362 720 €**



- Remboursement capital d'emprunts : 203 000 €
- Immobilisations corporelles et en-cours : 3 666 000,00 €
- Immobilisations incorporelles : 493 720 €

LOCMARIA FÊTE SES 130 ANS



Photo du siècle - 2000

Employés municipaux

Mme "confidente" et M. "Entretien"

Deux personnes sont employées par la commune de Locmaria-Grandchamp, Mme Nicole Gué, secrétaire de mairie depuis septembre 1987 et Jean-Louis Cam, agent technique depuis le mois de mai 1987.

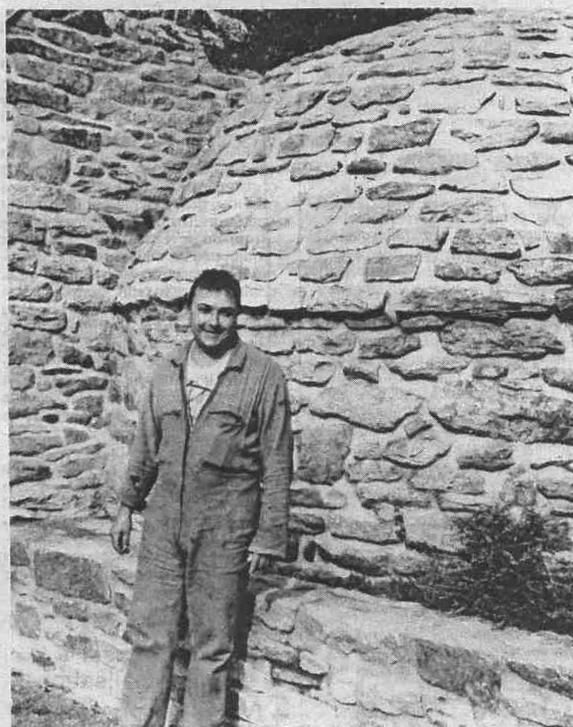
Originaire de la Sarthe, Nicole Gué est arrivée à Locqueltas en 1978 avec sa famille. Après avoir effectué différents stages et remplacements dans les mairies de Locqueltas, Grandchamp, Vannes, Meucon... elle est entrée à la mairie de Locmaria-Grandchamp en 1987.

Appréciant le contact, elle aime à recevoir les quelques dix personnes qui viennent quotidiennement à la mairie pour demander divers renseignements : état civil, permis de construire, aide sociale, C.C.A.S... "Je fais un travail identique à celui des secrétaires qui collaborent à d'importantes mairies mais étant seule, je dois intervenir dans différents domaines."

Nicole réside à Locqueltas mais préfère travailler à Locmaria. "Je pense qu'il est préférable de travailler à l'extérieur de sa commune. Les gens n'hésitent pas à demander différentes choses parfois personnelles. Si je vivais sur place, ils n'oseraient peut-être pas, ce serait gênant. Ici, je suis parfois une confidente."

Agent technique depuis 1987, Jean-Louis Cam est pour ainsi dire le "M. entretien" de la commune. En effet, il intervient sur les espaces verts, fait de la peinture, de la maçonnerie. C'est lui qui a d'ailleurs remis en état le four à pain situé non loin de l'école primaire publique...

"Certes la commune n'est pas très importante mais on n'y manque pas de travail. Il y a toujours quelque chose à faire : petits murs, entretien du stade de football, réparations diverses..."



Jean-Louis Le Cam, agent technique devant le four à pain qu'il a entièrement rénové.



Coupage de la Gazette - 1992



S SOUVENIRS, SOUVENIRS ...



LE LOCMARIA DE MON ENFANCE (1967-1987)

Le Locmaria de mon enfance me fait voyager dans le temps dans un petit village de 600 âmes, un petit bourg paisible à mille lieues de la frénésie et bourgeoisie ambiantes de la Ville lumière VANNES. Cependant cet isolement relatif engendrait une économie locale florissante.

Je me souviens de l'épicerie de Fine THIBOULT, le chat se prélassant sur l'étalage de fruits, l'énorme tiroir du comptoir, telle une malle au trésor, qui engloutissait nos petits centimes de francs en échange de carambars.

Je m'étonne encore aujourd'hui que nous eussions pu trouver toutes les denrées, ustensiles, petite quincaillerie, petite mercerie dans un espace aussi restreint, un supermarché intelligent à notre échelle de fourmi humaine. Un système autarcique authentique, nul besoin de déambuler dans des supermarchés ou zones commerciales pour satisfaire nos besoins de consommation.

Je me souviens des paquets de chicorée Leroux dont nous découpons consciencieusement les étiquettes pour recevoir en retour un cadeau, des tablettes de chocolat poulain et leurs autocollants de la faune du monde entier, du meuble vitré où trônaient les pains et viennoiseries, des bouteilles de limonade de la source Divona qui déversaient un subtil nectar dans nos gosiers assoiffés. Pas d'horaires contraignants d'ouverture, nous frappions à la porte de la cuisine de Fine et elle comblait à toute heure nos envies spontanées de sucreries, épices et autres denrées.

Je me souviens également du bureau de poste / épicerie / cyber café chez CORFMAT : en effet, avant l'installation de la première cabine téléphonique France Télécom près de l'église, cet endroit était le seul d'où l'on pouvait communiquer avec le médecin, la famille ou amis éloignés, communiquer prenait une autre saveur, une autre dimension que celle de l'ère d'internet et des portables.

Je me souviens de parties endiablées de baby-foot dans le bar TARN ER FETAN où officie actuellement Carlos, de l'épicerie adjacente ultra moderne avec ses rayons réfrigérés, sa pléthore de produits alléchants, sa période restaurant ...

Je me souviens des réunions Fripounet le mercredi après-midi à Pont du Loch et nos visites au bar épicerie chez la Petite Odette, un charmant cocon intimiste qui regorgeait des délices de notre enfance : Mars, Carambar, Streets, Lion.

Je me souviens de la douceur des verres de Cocolac chez la petite Odette ou chez Anaïs, le bar juste en amont, pendant que les adultes refaisaient le monde.

Je me souviens de mon premier Coca Cola au café de Collec, arborant fièrement son tag de l'époque : une annonce pour le cru Père Benoît, je crois ; je me souviens d'ailleurs de l'impression désagréable d'avoir ingurgité une potion médicamenteuse au goût d'Amérique.

Je me souviens de l'école de Collec, son poêle à bois, ses « bonnes sœurs », les jeux de marelle, osselets, billes, les plantations de primevères dans de vieux pneus pour agrémenter la cour, la balançoire, les toilettes dans la cour et le pied bloqué sous la porte pour rassurer nos amis.

Je me souviens des heures passées à écumer la campagne et les jardins pour cueillir des fleurs afin d'en tisser tout un tapis autour de l'église pour la procession de la Fête-Dieu, je me souviens des jeux innocents d'enfants dans le cimetière qui jouxtait l'église.

Je me souviens du Presbytère (l'actuelle mairie), de sa généreuse et adorable bonne du curé, dont le sourire avait la douceur des friandises dont elle nous gâtait. Je me souviens du merveilleux jardin ceint d'un mur de pierre, un Eden terrestre baigné de soleil. Je me souviens d'ailleurs avoir pénétré une fois avec la complicité de la bonne du curé, dans le Saint des Saints : la chambre du curé, et ce sentiment d'émerveillement et de peur puérils d'avoir entrevu le recueil de l'ambassadeur de Dieu.

Je me souviens du lavoir ombragé, des lessiveuses bouillonnant fièrement sur leurs trépieds, des coups de battoir, des odeurs de savon de Marseille.

Je me souviens des aventures dans le camp de Meucon, des jeux improvisés dans les chars abandonnés depuis la guerre 39-45, des sorties nocturnes à la Chapelle du Burgo, du film d'horreur filmé en 4ème avec masques et artifices dans ladite chapelle.

Je me souviens des hordes de militaire en manœuvre qui déambulaient dans le village, de ma grand-mère qui me narrait ses histoires de guerre, quand elle vendait ses œufs et son lait aux soldats allemands qui venaient s'approvisionner dans sa ferme, tout en arborant un sourire forcé en pensant aux deux parachutistes anglais cachés dans son grenier.

A nos futures générations d'évoquer le parfum de leur enfance : « je me souviens qu'il y avait des routes avec des voitures qui adhéraient à la surface et non des voitures volantes, je me souviens qu'il fallait prendre le train et non pas se télétransporter ... »

Véronique MORIO

LE SAVIEZ-VOUS ?



Au-dessus de la porte actuelle extérieure du bureau du maire, on peut y voir un calice sculpté dans le linteau, signe de l'ancienne demeure du curé de Locmaria.



Les vieux panneaux encore existants indiquant l'entrée de bourg, ne portent que l'inscription « Locmaria », car il avait été jugé alors moins onéreux, en une période plus difficile économiquement, de ne pas y faire inscrire l'entière dénomination de notre commune.



Le coq, installé en haut du clocher sous un des mandats d'Yves Lecoq, s'appelle Louis.



Nous devons la présence de la fontaine St Eloi, à la guérison miraculeuse du cheval du recteur Catric, curé à l'origine de la nouvelle église de Locmaria.



Plusieurs exploitations agricoles siégeaient il n'y a pas si longtemps encore dans le bourg de Locmaria, ce qui expliquait la présence de drôles de citadines dans notre bourg.

ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE À LOCMARIA-GRAND-CHAMP :

Raccorder l'ensemble du territoire breton à la fibre optique : telle est l'ambition du projet Bretagne Très Haut Débit. Ce chantier titanesque se déroule actuellement dans la région. Explications.

Financé par les Intercommunalités, les Départements, la Région, l'État et l'Union Européenne, le projet Bretagne Très Haut Débit vise à déployer un réseau à très haut débit, via la fibre optique, en Bretagne à l'horizon 2026.

Cette initiative publique intervient en complément de l'action des opérateurs (Orange et SFR) qui déploient sur leurs fonds propres la fibre optique dans les grandes villes ou agglomérations bretonnes (Métropoles de Brest et de Rennes, Agglomérations de Quimper, Lorient, St-Brieuc, Vannes, St-Malo, et Villes de Fougères, Vitré, Guingamp, Douarnenez, Concarneau, Morlaix...), soit environ 10% du territoire breton. Les 90% restants sont concernés par le projet Bretagne Très Haut Débit.

Les collectivités bretonnes ont confié ce projet à Mégalis Bretagne, qui en assure la maîtrise d'ouvrage.

Trois phases de déploiement

Le projet Bretagne Très Haut Débit est réparti en trois phases :

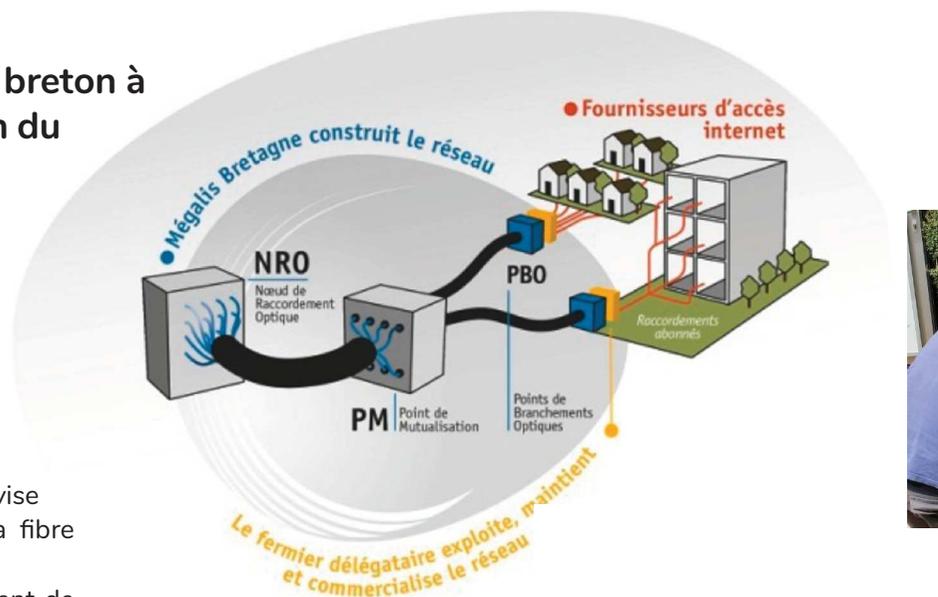
- Phase 1 : 2016 -2020 où 240 000 locaux seront raccordables
- Phase 2 : 2020 – 2023 où 400 000 locaux seront raccordables
- Phase 3 : 2023 – 2026 où 600 000 locaux seront raccordables.

D'ores-et-déjà, 70 000 prises sont construites dans la Région. La montée en puissance des entreprises permettra d'industrialiser et d'accélérer le déploiement.

Serais-je concerné par les déploiements ?

L'ensemble des bretons seront raccordables à la fibre optique en 2026. La totalité de la commune de Locmaria-Grand-Champ sera raccordable à la fibre optique en 2021.

Afin de connaître l'échéance à laquelle votre secteur sera raccordable à la fibre optique,



Mégalis Bretagne a mis en ligne sur son site, en bas de la page d'accueil, une cartographie (www.megalisbretagne.org) Elle permet de savoir à quelle époque le lieu/l'adresse choisi seront raccordables au très haut débit.

Pourquoi la fibre optique ?

La fibre optique est une technologie d'avenir permettant de délivrer des débits aujourd'hui 5 à 100 fois supérieurs à la technologie cuivre actuelle (le réseau téléphonique). En effet, cette dernière est soumise à des contraintes ne permettant pas d'assurer un très haut débit (supérieur ou égal à 30 Mb/s) pour tous.

Très concrètement, cela signifie que pour pouvoir télécharger un film, il faut environ 20 secondes. De même, pour l'envoi de 100 photos, il faut compter 12 secondes (contre 8 à 38 minutes avec le réseau cuivre actuel).

Que devrais-je payer ?

Mégalis Bretagne construit le réseau de fibre optique jusqu'à un boîtier situé près des habitations, appelé point de branchement optique. Charge ensuite à chaque propriétaire intéressé de démarcher un fournisseur d'accès à internet (FAI) afin de conclure un contrat.

Un technicien mandaté par le FAI viendra raccorder le domicile à partir de ce petit boîtier. En fonction de sa politique commerciale, l'entreprise pourra ou non vous facturer les frais de raccordement (jusqu'à 150€).

Vous pourrez ensuite naviguer sur internet avec un accès au très haut débit moyennant un abonnement mensuel de 2€ à 3€ plus cher qu'un abonnement classique ADSL.

: LES DÉTAILS PRATIQUES

Comment la fibre arrive à mon domicile / mon entreprise ?

Pour chaque zone concernée, Mégalis Bretagne déploie la fibre optique :



- En desservant, à partir des nœuds principaux de réseau (NRO), des points de mutualisation (PM) ; ce que l'on appelle le transport optique ;

- En desservant, depuis les points de mutualisation, des points de branchement (PBO) situés dans les

parties communes des immeubles ou à proximité immédiate des locaux (pour les logements individuels) ; ce que l'on appelle la distribution optique.

La construction du nouveau réseau comprend :

- Une phase d'étude qui consiste en un décompte des locaux concernés à travers un relevé de boîtes aux lettres ; le tracé et le calibrage du réseau ; l'identification des infrastructures mobilisables ; l'étude d'exécution - chiffrage ;



- Une phase de travaux, qui consiste en le déploiement de la fibre optique à proprement parler, en mobilisant au maximum les infrastructures existantes, aériennes ou souterraines.

Un déploiement rapide : l'implication de tous est nécessaire, notamment pour élaguer

La fibre optique arrive à Locmaria-Grand-Champ : l'élagage est indispensable à son déploiement !

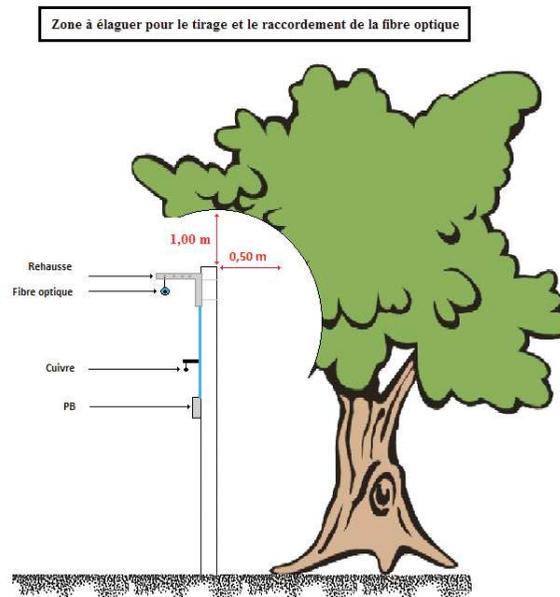
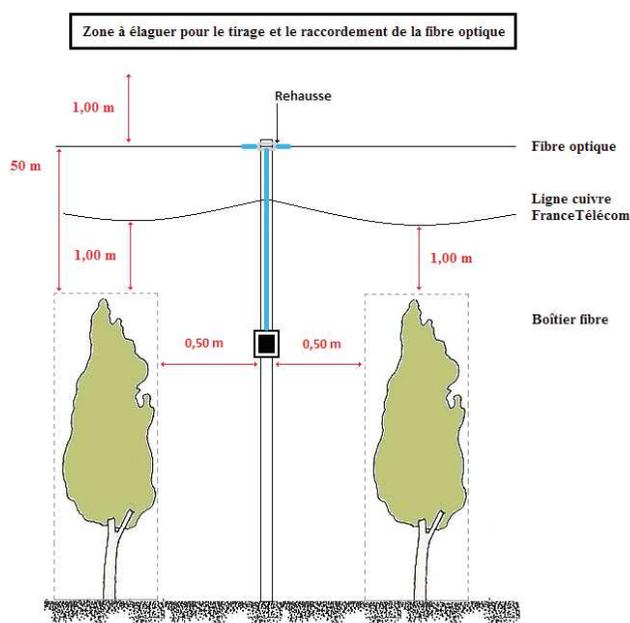
Le réseau fibre optique ne peut être enfoui partout. Il peut ainsi être déployé sur des poteaux ou bien sûr certaines façades. La pose de fibre optique sur des poteaux nécessite de la part des propriétaires d'arbres jouxtant ce réseau un élagage régulier. Si des branches empêchent le tirage de câbles optiques, c'est souvent plusieurs dizaines de foyers qui ne pourront bénéficier du très haut débit.

La loi Chassaigne du 07 octobre 2016 et la loi ELAN du 24 novembre 2018 prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication existantes ou qui seront créées.

En cas de non-respect de ces obligations, le déploiement sera gelé.

Qui doit élaguer ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.



Le réseau câble cheminera également parfois sur des façades, la plupart du temps en parallèle du réseau téléphonique existant. Cette situation est la plus souvent rencontrée dans les bourgs. Cette pose de câbles n'est réalisée qu'après accord des propriétaires. Certains refus peuvent là également entraîner le gel du déploiement de la fibre dans tout un quartier.



TRAVAUX & URBANISME

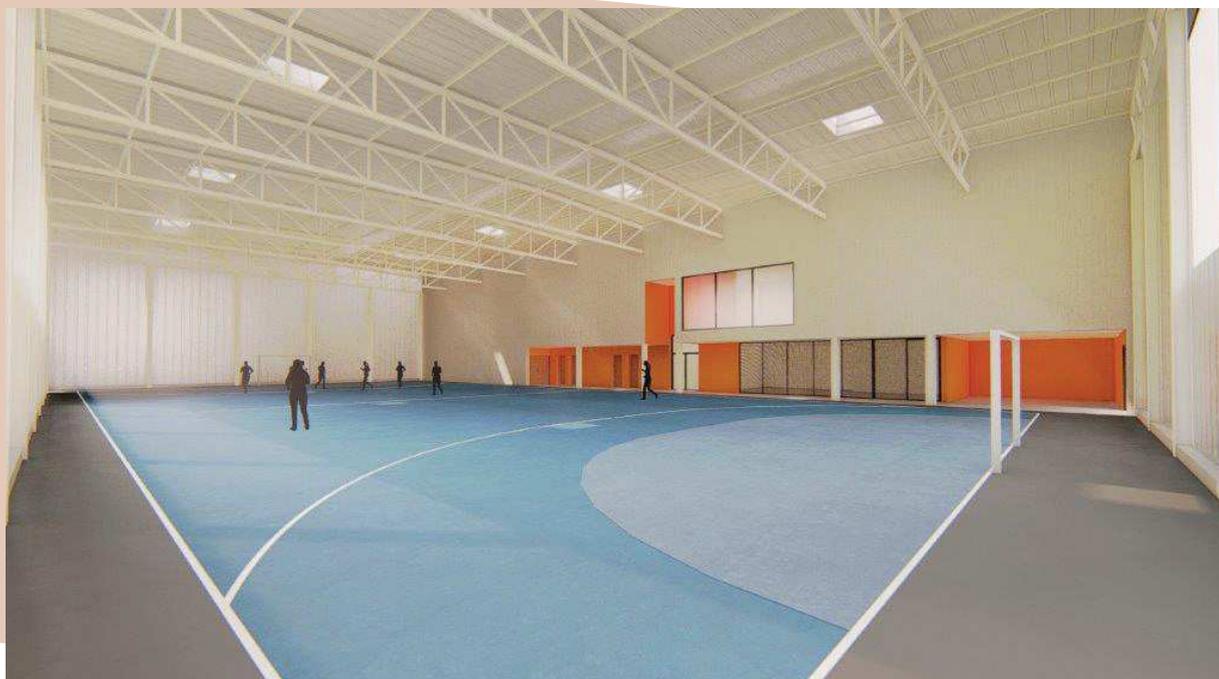
FUTURES SALLES POLYVALENTE ET DE SPORTS



Les travaux des salles ont démarré début septembre avec le terrassement, travaux qui devraient s'achever en octobre 2020.



TRAVAUX & URBANISME



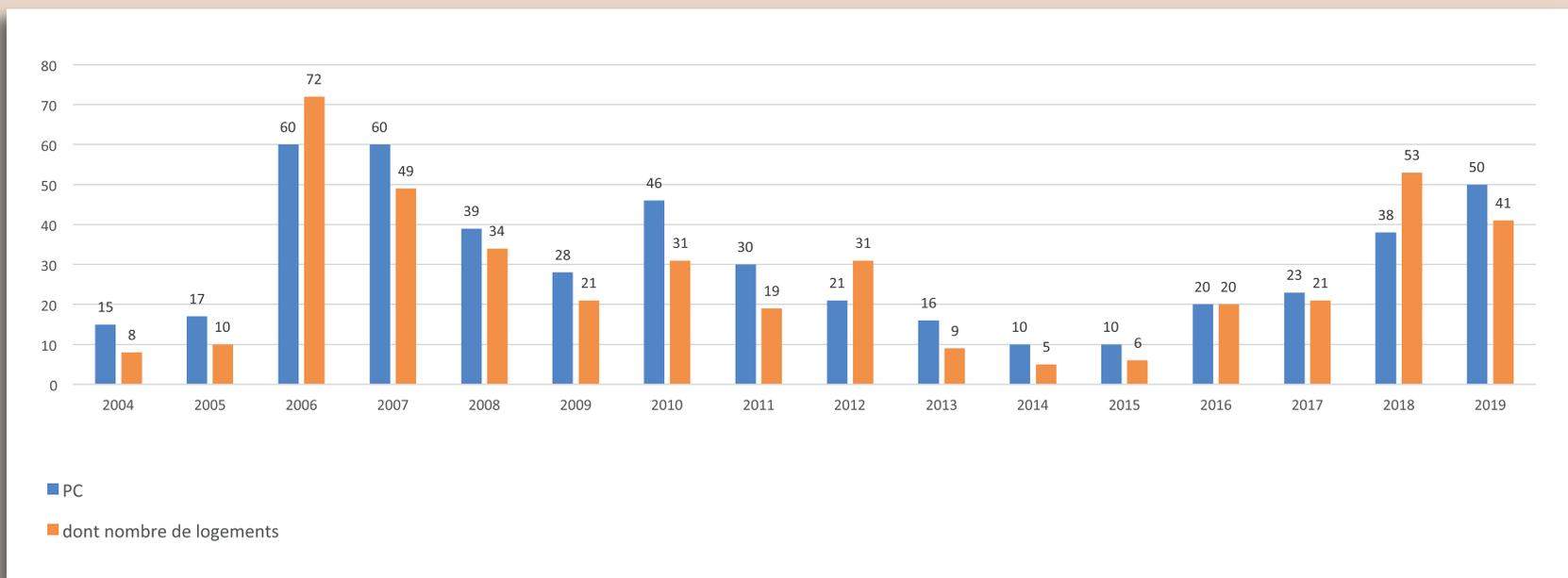
Nous vous proposons quelques photos récentes du projet.



EVOLUTION DU NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DEPUIS 2004

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Permis de construire	15	17	60	60	39	28	46	30	21	16	10	10	20	23	38	50
dont nombre de logements	8	10	72	49	34	21	31	19	31	9	5	6	20	21	53	41
note			Permis groupé Château Ouest						Permis commune et BSH cœur de bourg						Permis VGH	

TOTAL	MOYENNE
451	30
412	27



COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

REPAS DES AÎNÉS

Les seniors de la commune ont partagé ce moment de joie et de bonne humeur, malgré quelques rhumatismes et quelques douleurs !

En ce 11 novembre 2019, au Restaurant le Manegwen à Locmaria-Grand-Champ, le CCAS recevait 58 locmariennes et locmariens qui souhaitaient terminer l'année de façon conviviale.

La qualité du repas a été remarquée et très appréciée. Les réjouissances animées par les membres du CCAS se sont prolongées jusque tard dans l'après-midi, entrecoupées par de la danse et du chant.

Madame Le Maire, Martine LOHEZIC, a souhaité la bienvenue aux 10 nouveaux invités nés en 1949, sans oublier de nommer les doyens de la commune : Pierre BOISRAMÉ et Marie-Clémentine LE TRIONNAIRE, nés tous deux en 1925.



Des deux doyens, seule Marie-Clémentine était présente parmi les convives.

Pour l'accompagner, le doyen présent le jour du repas était Adrien LE HENANF, né en 1931.

Magnifique journée, très réussie, à renouveler bien sûr !

RENCONTRE APÉRO-DINATOIRE AVEC LES RÉSIDENTS DE LA MAISON FAMILIALE SANTA MARIA

Le 7 novembre dernier, les membres du CCAS ainsi que les élus, ont donné rendez-vous pour la deuxième fois aux résidents de la Maison familiale SANTA MARIA, autour d'un apéritif dinatoire. Celui-ci était composé essentiellement de produits achetés sur le marché des producteurs, et venant de notre boulangerie TY FOURNIL qui nous avait concocté toasts, pains spéciaux et desserts. Ce fut l'occasion de présenter à tous, la dernière arrivée, Antoinette DELHOTEL.

A l'initiative des résidents, une invitation aux élus et membres du CCAS est programmée au printemps prochain.



ATELIER VITALITÉ À LOCMARIA-GRAND-CHAMP



L'ASEPT Bretagne, association de prévention et d'éducation à la santé, partenaire des caisses de retraite, organise une réunion de présentation des ateliers Vitalité. Ce programme, à destination des retraités de plus de 60 ans, est composé de 6 séances. Différents thèmes seront abordés : le sommeil, l'alimentation, le bien-être, etc... dans une ambiance ludique et conviviale.

Réunion gratuite le lundi 13 janvier 2020, à 14h à la Maison des associations.
Ateliers : les lundis après-midi, du 27 janvier au 16 mars 2020
20 € pour l'ensemble des séances

Renseignements au secrétariat de l'ASEPT Bretagne : 02 99 01 81 81

VIE SCOLAIRE - ENFANCE - JEUNESSE

L'ECOLE COMMUNALE DU FOUR A PAIN

Nouvel équipement numérique à l'Ecole du Four à Pain

Dans le cadre de l'innovation numérique pour l'excellence éducative, l'État a contribué par une subvention à hauteur de 30% des dépenses engagées, au financement de l'acquisition d'équipements numériques pour l'école du Four à Pain.

La Municipalité a ainsi pu doter l'école de tablettes et robots auxquels se sont ajoutés 8 ordinateurs offerts par le collège de Baud suite au renouvellement de son parc informatique.

Les CM1 auteurs-illustrateurs

La classe de CM1 a rencontré Virginie AUDOUCET – ARTUS (Nanoux), auteure de littérature de jeunesse. Celle-ci leur a expliqué le travail d'un auteur mais aussi tout le cheminement depuis l'invention de l'histoire, jusqu'à la production finale d'un livre. C'est en effet le projet qu'ils ont cette année, et Nanoux va les aider à le réaliser. Ils travailleront ensuite avec un intervenant en musique, pour réaliser une illustration musicale de leur histoire. Chaque élève recevra un livre, fruit de son travail.

Participation à la Virade de l'espoir

Comme chaque année, tous les élèves de l'école ont participé à la Virade de l'Espoir.

Le 27 septembre, chacun a couru dans la cour et sur le terrain multisports. Un grand nombre de kilomètres a ainsi été « offert » par les enfants.

Une envolée de bulles collective, en fin d'après-midi, a conclu cette action ; une autre façon d'offrir son souffle...

Cela a été une belle journée sportive !



Les classes de CM1 et CM2 ont aussi participé au cross organisé par les professeurs du collège Anne Frank de Plescop, afin d'aider la recherche contre la mucoviscidose ("Virade de l'espoir"). C'est un parcours de plus d'1 kilomètre. L'équipe des filles de CM2 de notre école s'est illustrée en terminant sur la première et la troisième marche du podium. Tous les élèves ont donné leur maximum pour finir le parcours.

Une collation a clôturé l'après-midi.

VIE SCOLAIRE - ENFANCE - JEUNESSE

Sortie au centre d'art contemporain de Kerguéhennec à Bignan

Jeudi 10 octobre, Christine et Isabelle, les animatrices, nous ont fait découvrir l'œuvre de Julien LAFORGE, intitulée Mimesis. C'est une « sculpture/observatoire/cabane/refuge », un lieu d'observation.



L'attention des enfants a été attirée sur les fenêtres de la structure, dont la forme suggère des insectes. Pour y accéder dans le parc, à la lisière du bois, nous avons emprunté un chemin forestier. Au cours de cette promenade, nous avons observé des petites bêtes (araignées, limaces, papillons, crapauds...) et ramassé feuilles, bâtons, et fruits d'automne...

Installés au soleil sur des bâches, nous avons ensuite réalisé des « petites bêtes » en argile, avec les éléments naturels collectés, puis avons pique-niqué.



Sortie au verger de St Dégan

Vendredi 15 novembre, nous nous sommes rendus au verger de St Dégan à Brec'h, pour découvrir les secrets de la fabrication du jus de pommes. Après avoir déposé nos sacs de pique-nique, nous sommes allés récupérer la brouette et les seaux en direction du verger. Nous avons marché un petit moment sur l'herbe et dans les feuilles mortes : c'était mouillé et gelé.

Après avoir ramassé des pommes sous les pommiers et rempli seaux et brouette, nous avons lavé les pommes puis nous les avons mises dans un broyeur pour les écraser. Après, Tony, l'animateur, a versé les pommes écrasées dans un pressoir pour faire couler le jus. Nous avons bu le jus de pommes : c'était bon ! Il était marron et sucré !



ECOLE DU FOUR À PAIN :
02 97 66 65 60
ec.0561611x@ac-rennes.fr

L'ÉCOLE SAINT GILDAS

Aviron

Les 33 élèves de CM1-CM2 se sont rendus au cercle d'aviron de Vannes chaque semaine (pendant 6 semaines). A travers divers jeux, les élèves ont pu ainsi se déplacer sur un parcours balisé tout en respectant les règles de sécurité. Ils ont assuré, aussi, des différents rôles : rameur et capitaine. Les progrès étaient déjà visibles dès le deuxième cours. Les élèves étaient très enthousiastes et de plus en plus à l'aise. Ces séances étaient très attendues et appréciées.



VIE SCOLAIRE - ENFANCE - JEUNESSE



Spectacle culturel

Vendredi 15 novembre, les CP sont allés voir à Theix-Noyalo un spectacle intitulé : « Prends-en de la graine ». Même Kimamila, notre mascotte de la classe, était du voyage !!!! Il a adoré...

C'est l'histoire d'un homme et d'une femme qui vivent en douceur sur de la plume. Ils ont leurs poules et ils sont bien.

Avec une simplicité et une naïveté incroyables, Diane nous montre ses poules. Elle est si fière de les faire danser et jouer de la musique... Juan l'accompagne avec un accordéon. Ce spectacle poétique et drôle présente des numéros insolites de dressage de poules...

Compote de pommes en maternelle pour la semaine du goût

Pendant la semaine du goût, nous avons appris à faire de la compote! Nous avons utilisé un petit couteau à bout rond pour peler et couper les pommes. Puis, nous les avons découpées en tous petits morceaux. On les a mixés et cuits dans le robot avec du bon miel. Et voilà ! Plus qu'à déguster.



Virade de l'espoir

Les élèves de l'école se sont mobilisés pour l'association « Vaincre la mucoviscidose » lors de la Virade de l'Espoir. Tous les élèves ont marché et ont participé à l'opération « bulles ».

Méli-Mélo

Jeudi 26 septembre, tous les élèves de l'école se sont rendus à la salle polyvalente pour jouer au jeu méli-mélo. Le but est de mieux se connaître et de coopérer ensemble pour réussir une mission.

Fleurissement...

Pour fleurir cette belle saison qu'est l'automne, aidés par les petites mains des élèves de GS, ceux de CM1-CM2 ont réalisé des plantations de fleurs dans les jardinières de l'école. Comme idée originale, ils l'ont également fait dans de petites bottes...



M. MARTIN, chef d'établissement de l'école, se tient à votre disposition pour tout renseignement et inscriptions...

ECOLE SAINT GILDAS : 02 97 66 65 65
eco56.stgi.locqueltas@enseignement-catholique.bzh

VISITEZ LE SITE DE L'ÉCOLE :
<http://ecolesaintgildaslocqueltas.blogspot.fr>

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE REJOINT PROCHAINEMENT LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DU GOLFE

La Bibliothèque municipale de Locmaria-Grand-Champ continue sa mue et rejoindra en septembre 2020, le réseau des médiathèques du Golfe, sous l'égide de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA).

Ce sont donc actuellement des réunions, et du travail qui attendent nos dix bénévoles, pour vous proposer une réelle révolution dans votre future utilisation de la bibliothèque, dont nous vous annoncerons les multiples avantages dans le prochain bulletin. Une chose est déjà sûre : vous allez avoir envie de passer faire un tour à la bibliothèque !

L'actualité de ces 6 derniers mois a sinon été marquée par le marché de Noël, où les bénévoles ont gracieusement proposé contre don symbolique les livres qui ne convenaient plus aux rayons bien achalandés de la bibliothèque, et ont proposé à la vente divers autres articles au profit d'associations caritatives.



Nous avons pour finir le regret de voir nous quitter notre chère Vaiana (photo ci-dessus, avec les bénévoles en médaillon autour), qui a tant œuvré dans la bonne humeur et la générosité auprès de nous depuis tant d'années. Elle part retrouver sa terre natale tahitienne, et c'est le cœur gros que nous lui disons au revoir... et un GRAND merci !!!

A cet effet, nous lui avons concocté un repas-surprise à l'issue d'une permanence, où nous avons ri, chanté, pleuré... Nous lui avons offert de notre part et de celle de la mairie quelques cadeaux, pour qu'elle ne nous oublie pas !

Nous faisons donc appel à tous ceux et celles d'entre vous qui souhaiteraient s'investir auprès de nous, venez nombreux, nous avons besoin de vous !!!



La bibliothèque est ouverte :

- le mercredi de 11 h 00 à 12 h 30
- le vendredi de 16 h 30 à 18 h 00
- le samedi de 10 h 30 à 12 h 00

Contact :

Bibliothèque de Locmaria-Grand-Champ
 Pont Loho - 56390 LOCMARIA-GRAND-CHAMP
 Tél 02.97.61.50.16
 Mail biblio.locmaria.gd.ch@orange.fr
 Site Internet <http://locmariagrandchamp-pom.c3rb.org>

ANIMATION

4^{ÈME} OPUS D'OCTOBRE MUSICAL : UN RENDEZ-VOUS DE PLUS EN PLUS APPRÉCIÉ PAR LES LOCMARIENS

Chaque saison a son charme, et l'automne en particulier, est synonyme de paysages époustouffants, avec des palettes de couleurs qui ravissent le marcheur comme le peintre.

Mais alors que cette saison voit ses oiseaux migrateurs quitter notre belle région pour des horizons plus chauds, pour les locmariens et habitants des autres communes de l'agglomération, elle voit au contraire revenir son festival de concerts, où les notes accompagnent les feuilles mortes en virevoltant, sous le vent des rythmes les plus variés.

Cette année, était concocté un programme des plus éclectiques et innovants.

La compagnie K'elles a ouvert le bal

« On aime jeter des ponts, et que personne ne reste cloisonnée à sa propre discipline » :

C'est ainsi que Iona GAUCHET et Aline LE MATELOT, définissent leur association, et ce qui a motivé la création de leur compagnie.

Un côté caméléon qu'elles assument et qu'elles revendiquent. Iona est danseuse, chorégraphe, psychomotricienne de formation, et a étudié la danse contemporaine au Chili avant de revenir au pays. Aline



est chanteuse et a étudié le chant lyrique au conservatoire de Lorient, avant de se tourner vers le jazz. Nos deux artistes, Aline et Iona, sont intervenues au sein de l'école du Four à Pain, pour proposer aux élèves un atelier dans le but de redécouvrir les sons qui les entourent, et s'en servir pour créer une partition vivante, sonore et dansée. Les enfants ont commencé par écouter et recueillir différents sons ambiants. Avec Aline et son « loopeur », ils ont ensuite enregistré leur interprétation et créé la partition artistique sonore de l'école. Les enfants ont ensuite complété cette approche sonore avec Iona, en l'enrichissant de mouvements dansés. Ils sont alors retournés dans leurs classes avec leur partition sonore et gestuelle inspirée de leur cour de récréation, et enrichis de cette expérience unique.

Le lendemain, le public présent dans l'église de Locmaria-Grand-Champ a pu à son tour vivre une expérience unique et saisissante, puisqu'ils ont participé au spectacle, les yeux bandés dans une première partie, pour redécouvrir ensuite avec tous leurs sens la prestation d'Aline et de Iona, où danse et chant « loopé » se sont entremêlés pour le plus grand bonheur de l'assistance.



Le décor a changé complètement pour le concert suivant, puisque l'audience de cette deuxième soirée a pu vivement apprécier le programme classique qui lui était proposé.

L'ensemble à cordes **Quatuor Dulse** a proposé un voyage dans le XVIII^e siècle de la musique classique romantique. Jean ESTOURNET et Estelle HIRON, au violon, Jean-Philippe VASSEUR, à l'alto, et Emmanuelle LAMARRE, au violoncelle, ont choisi d'interpréter Schubert, Mozart, Beethoven et Chostakovitch. Emmanuelle et Estelle, pédagogues au conservatoire de Lorient, jouent dans différentes formations. Jean et Jean-Philippe ont connu une brillante carrière de violon solo dans de grands orchestres français et de professeurs au CNSM de Lyon. Entre deux tournées à travers le monde, ils en profitent pour partager leur plaisir musical à l'alto.

La prestation du quatuor a été sublimée par l'acoustique de l'église, et n'a pas laissé les oreilles du public indifférentes puisque celui-ci, composé d'une centaine de mélomanes, a été totalement conquis, et a fait à nos artistes classiques une véritable ovation à la fin du concert. Les samedis locmariens se suivent, mais ne se ressemblent pas, puisque pour le troisième samedi, les fidèles présents ont pu assister à un double programme.

En effet, en ouverture de la soirée, la **poétesse Séverine E**, en résidence d'artiste à Grand-Champ, a proposé un récital atypique et innovant de poésie, où mots et notes de musique se sont entremêlés pour emporter et enchanter nos auditeurs.





En deuxième partie, l'église comble a résonné sous **les voix de la chorale Cracophonie**. Cet ensemble d'une trentaine de choristes, accompagnés à la guitare par leur chef de chœur, reprend des standards de la variété française contemporaine avec polyphonies atypiques et séduisantes. Le public ravi a redécouvert des textes et musiques de chansons qui ont marqué de nombreuses générations, de Dominique A à Zazie, en passant par Miossec. Ovationnée, la chorale a offert deux chansons de plus aux auditeurs, en fin de concert.

Pour terminer cette quatrième édition, alors qu'en cette fin de mois d'octobre, froid pluie et vent se profilaient à l'horizon, rien de mieux que suivre les oiseaux migrateurs et s'envoler vers l'Afrique.

Beaucoup de monde a suivi ce chemin, et **le groupe Yonnbi** (« le chemin », en wolof), a montré qu'il portait parfaitement son nom.

Nos six musiciens ont emporté les spectateurs, qui se sont laissés entraîner par la musique, actuelle mais aussi traditionnelle, entre m'balax, afro-beat, dub, rock et électro. Au cours de cette invitation au voyage, rythmée et joyeuse, Yonnbi a alterné des compositions intenses et soutenues, inspirées et empreintes de la chaleur africaine. Les rythmes sénégalais ont vibré dans le cœur des personnes présentes, mais aussi dans le cœur de bourg, tellement les chants proposés ont mis en liesse les spectateurs, ceux-ci dansant et frappant des mains jusqu'au bout de la soirée.



Cette quatrième édition a confirmé le succès des éditions précédentes, et l'on peut d'ores et déjà affirmer qu'Octobre Musical a trouvé son public.

La Commission Culture remercie chaleureusement le public fidèle et de plus en plus nombreux, pour avoir répondu présent durant ces quatre années.

DEUXIÈME ÉDITION DU CIRQUE POUR TOUS, ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

La municipalité s'associe à Festi'Loch, pour offrir en marge du marché de Noël, aux locmariens et habitants des communes voisines, des spectacles de cirque. Cette année, le public, encore une fois très nombreux (plus de 500 spectateurs !), a pu découvrir le Gino Circus. Cette compagnie de cirque est très méritante, car le couple la

composant gère toute l'installation et le spectacle à bout de bras, sans aucune aide extérieure ! En ce qui concerne la ménagerie des animaux les accompagnant, là aussi le couple se signale par une gestion respectueuse et modérée de leurs partenaires : en effet, lors des spectacles proposés en cette journée très pluvieuse, nos deux artistes ont préféré laisser au repos leurs poneys plutôt que de les mettre en danger sur une piste de cirque trop mouillée et donc glissante.

Les spectateurs présents ont donc assisté à un spectacle différent de celui de l'année dernière, peut-être moins spectaculaire mais plus familial, chaleureux, et drôle ! Les enfants ont tout particulièrement plébiscité le spectacle, où cris et rires ont scandés toute la représentation. Au programme : un clown, de la magie, des acrobaties humaines et animales, et de la pédagogie autour de la présentation d'un lama alpage.

Les 3 représentations proposées durant l'après-midi ont donc fait chapiteau comble ; les familles présentes garderont pour longtemps un très bon souvenir de ces moments partagés avec ces artistes polyvalents.



VIE ASSOCIATIVE

GYM ET LOISIRS DU LOC

L'association Gym et Loisirs du Loc propose diverses activités (badminton, modern-jazz enfants et adultes, yoga, pilates, zumba enfants et adultes, gym adultes,



Le spectacle de danse de fin d'année a eu lieu le samedi 14 décembre dernier à la salle polyvalente de Locqueltas.

L'association vous souhaite une très belle et heureuse année 2020.

LES GENÊTS D'OR

Une année bien remplie pour les retraités du club des « Genêts d'Or »

Découvertes :

Un voyage au menu de cette année : au mois de juin, les membres de notre association se sont rendus à Pouldreuzic (29) dans l'ancienne ferme de Jean HÉNAFF, où un musée a pris ses quartiers pour retracer l'histoire industrielle et humaine de la petite boîte bleue, véritable écrin pour le fameux pâté. Bien sûr, cette visite se termine par une dégustation des différents produits élaborés par la maison HÉNAFF. Après le déjeuner, découverte du musée de l'Amiral, riche de 12 000 coquillages, 200 oiseaux de mer, poissons de grands fonds etc... Visite guidée très intéressante, dirigée par le créateur de ce musée.



Activités

Durant l'année 2019, le club a poursuivi ses activités : Organisation de concours de boules, belote, lotos internes et sorties mensuelles pour les marcheurs avec 2 sorties pique-nique qui se sont déroulées cette année à l'étang de Brandivy et à Larmor Baden. Participation toutes les semaines aux concours cantonaux (boules et belote dont le concours de boules bretonnes organisé au profit de la lutte contre le cancer). Pour bien finir l'année, les adhérents se sont retrouvés à Mauron pour un spectacle de cabaret suivi d'un déjeuner dansant à Josselin.



Tous les nouveaux retraités de la commune et les nouveaux arrivants seront les bienvenus au club et peuvent prendre contact auprès du Président Yves LECOQ au 02 97 66 61 06.

RUGBY À 5

Le Rugby à 5, à Locmaria-Grand-Champ Une activité sportive festive et conviviale



Mercredi soir, sur le terrain de sport de Locmaria, les projecteurs sont allumés : une dizaine de personnes est rassemblée. Des chasubles de couleur filent à toute allure. Crochet à gauche, crochet à droite, accélération, feinte de corps... On entend des « Glisse ! », « Inter ! », « Longue ! » « Au large ! », un ballon ovale passe de mains en mains, un joueur s'arrête, un partenaire arrive à la rescousse, se saisit à son tour du ballon et repart de plus belle ! On entend des rires, des applaudissements, on se charrie, la bonne humeur est de mise.

Voilà comment se déroulent toutes les semaines les séances de rugby à 5 à Locmaria-Grand-Champ. Ce sport est un jeu d'évitement, sans plaquage. Cette forme de rugby privilégie le jeu d'équipe, et fait appel à des qualités de rapidité et d'agilité. Très facile à apprendre, il s'adresse à tout public. Tout le monde peut y trouver sa place. L'équipement se résume à un T-shirt, un short et une paire de chaussures à crampons... Et bien sûr un ballon ovale !!

Au-delà de l'activité sportive, le rugby à 5 est aussi un vrai moment de détente et de convivialité, idéal pour décompresser et se dépenser dans la bonne humeur entre copains. C'est aussi une bonne occasion de connaître du monde lorsque nous arrivons dans une nouvelle commune.

Pour mieux connaître cette pratique, n'hésitez pas à venir faire une séance d'essai. Les séances ont lieu tous les jeudis soirs de 19h30 à 21h00 sur le terrain de Locmaria-Grand-

Champ, du 1^{er} septembre au 31 juillet, sans interruption (vacances scolaires comprises). L'objectif étant avant tout de s'amuser, la participation hebdomadaire n'est pas obligatoire et chacun peut venir selon ses disponibilités. N.B : La pratique du Touch Rugby à Locmaria-Grand-Champ n'est pour l'instant ouverte aux mineurs qu'à partir de 16 ans.

Au cours de l'année, l'association Rugby Loisirs Locmaria organise des déplacements au stade de la Rabine pour soutenir le RCV, ou diffusion de match du tournoi des 6 nations.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'association Rugby Loisirs Locmaria à l'adresse : rugbyatoucher.locmaria@gmail.com ou par téléphone au 06.33.25.46.47



PROJET DE CRÉATION D'UNE ASSOCIATION



Vous souhaitez que votre enfant découvre de nombreuses activités sportives sur l'année ou durant les vacances !



Informations et pré-inscriptions
Tél. 07 80 47 11 86 / denisbataille@yahoo.fr

VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DE L'ÉCOLE DU FOUR A PAIN

Les membres de l'Amicale de l'école du Four à Pain se sont réunis en Assemblée Générale le vendredi 13 septembre afin d'élire le nouveau bureau. Pour cette année scolaire, le bureau se compose de Sabine LE BERRIGAUD, présidente, Thierry TOURBOT, vice-président, Sandrine ORGEBIN, trésorière, Julie LAMOUR, vice-trésorière, Gwenola PIERRE, secrétaire et Gaëlle REY-HONTAR, vice-secrétaire.

A cette occasion, nous avons voté les budgets 2019-2020 :

- 1 000 € pour l'activité Poney en classe de moyenne section ;
- 5 600 € pour l'école, soit 700 €/classe afin de financer les activités organisées par les enseignants ;
- 5 000 € pour le projet commun d'école qui est le théâtre cette année (des cours sont dispensés pour toutes les classes) ;
- Achat de vélos pour la cour de récréation.

Afin de pouvoir financer les activités et les projets scolaires, nous organisons plusieurs manifestations dans l'année :

Cette année, c'est la Loch Miam qui a ouvert le bal ! Pour cette édition de la Loch Miam, nous avons accueilli 127 marcheurs qui ont déambulé dans la campagne de Locmaria-Grand-Champ, au rythme de pauses gourmandes !

Nouveauté : organisation d'un concours photo sur le parcours. Le jury a dû choisir parmi une cinquantaine de photos, et c'est Maud ANDRE qui a gagné un appareil photo instantané. Bravo à elle !

Le lundi 18 novembre, les enfants de l'école du Four à Pain ont souri, grimacé, manifesté, sauté, fait la fête... Mais pourquoi ? Nous sommes venus accompagnés d'un papa de l'école, Fabien LE GUERN, photographe, afin de réaliser notre 1^{er} calendrier photo ! Nous remercions vivement Fabien LE GUERN pour son travail et sa générosité. Nous remercions également tous les parents qui ont joué le jeu et bien évidemment tous les enfants !

Comme tous les ans, nous avons participé à l'organisation du Marché de Noël qui a eu lieu le samedi 30 novembre. Pour cette année, les parents de l'école ont fabriqué des couronnes de Noël, et les enfants ont pu pêcher des surprises dans le traîneau du Père Noël. L'Amicale est

fière de participer à cet événement, dont l'un des objectifs est de se retrouver lors d'un moment magique et féérique pour nos enfants.

Nous avons également organisé notre traditionnelle vente de sapins de Noël : la remise des sapins s'est faite les vendredi 6 et samedi 7 décembre.

Actions à venir :

- **Boom de la rentrée :** le samedi 11 janvier de 15 h à 18 h, à la Maison des Associations de Locmaria-Grand-Champ. Le thème de la boom sera « Fluo ». Animation danse, suivie par un spectacle de magie. Sur réservation.

- **Vente de goûters** à destination des parents de l'école qui aura lieu lors du 1^{er} trimestre 2020.

- **Le Carnaval** aura lieu le samedi 21 mars, le thème sera « Les Petites Bêtes ». Vous pourrez venir déguster une crêpe ou une galette après le défilé des enfants dans les rues de Locmaria-Grand-Champ. Comme tous les ans, animations pour les enfants dans la cour de l'école du Four à Pain.

- **Nouveauté 2020**, organisation d'un concours de pétanque le 11 avril 2020.

- **3^{ème} édition du Vide-grenier** le 17 mai 2020 ; vous pourrez venir flâner et chiner sur la Place de la Voile.

- **La kermesse de l'école** aura lieu le samedi 27 juin. Afin d'organiser cette manifestation, nous avons besoin de parents bénévoles dès le mois de janvier. Nous recherchons 2 personnes pour l'organisation des stands (achats des lots, choix des animations, ...), 2 personnes pour organiser le repas (choix du repas, création flyer, courses, ...) et 1 personne pour l'administratif (déclarations officielles, affichage, ...). Bien entendu, des membres actifs seront là pour vous accueillir et vous guider.



VIE ASSOCIATIVE

L'Amicale est une association qui a besoin de bénévoles pour fonctionner, un grand MERCI à tous les parents qui s'impliquent dans les actions menées, c'est grâce à vous que nous pouvons financer les sorties des enfants. Nous avons besoin de VOUS !



Nous tenons également à remercier l'association du Four à Breizh, pour leur généreux don de 225 € versé suite à la vente du 22 septembre lors de la Loch Miam. Nous avons été touchés par ce beau geste !

**Tout seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin.**



TAROT CLUB DU LOCH

Pour sa sixième année consécutive, le Tarot Club du Loch a rouvert ses portes le premier vendredi de septembre pour accueillir ses 61 adhérents dont 42 licenciés, et démarrer ainsi la nouvelle saison 2019/2020. Pour cette nouvelle saison, le challenge interne se déroulera sur 42 semaines, pour s'achever le 1^{er} juillet 2020 après un dernier tournoi, suivi du repas de fin de saison organisé par le club.

Comme tous les ans, le Tarot Club du Loch, en collaboration avec le Comité Bretagne de Tarot, a déjà organisé et organisera au sein de la Maison des Associations de Locmaria-Grand-Champ et au restaurant le Manégwen, divers tournois et compétitions homologués par la Fédération Française de Tarot.

Dates et lieux des tournois Homologués à venir :

- **Mercredi 08 janvier 2020** à la Maison des Associations de Locmaria, donnes libres en 4 x 8 donnes.
- **Mercredi 04 mars 2020** au restaurant le Manégwen, donnes libres en 6 x 8 donnes.
- **Mercredi 06 mai 2020** à la Maison des Associations de Locmaria, donnes libres en 4 x 8 donnes.

Finale promotion Bretagne :

- **Samedi 22 février 2020** à la Maison des Associations de Locmaria.

En outre, devant le succès de cette manifestation et pour la quatrième année consécutive, le Tarot Club du Loch

organisera le samedi 27 juin 2020 un tournoi homologué après-midi et soir avec repas sous chapiteau, en soutien de l'Amicale Laïque de l'École du Four à Pain.

Autre nouveauté au Club, et face aux nombreuses demandes, des formations de perfectionnement seront dispensées aux joueurs volontaires par Philippe RENAUD, joueur confirmé et titré Champion de France duplicate senior.

D'ores et déjà, une équipe du Tarot Club du Loch en donnes libres par duo, est qualifiée pour les Championnats de France à Olonne/Mer du 19 au 21 janvier 2020.



Contact : Jérôme JEGOUSSE Tél : 06 17 36 37 70
Mail : jerome.jegousse@hotmail.fr

VIE ASSOCIATIVE

LES AMIS DE COÛTCANDEC

Les Amis de Coëtcandec sont heureux de vous avoir reçus très nombreux cette année. Le programme 2019, bien soutenu et relayé par les partenaires institutionnels et la presse locale, a donné l'occasion d'ouvrir le site et de faire découvrir un trésor du patrimoine local.

Dans la limite de ce qui est raisonnable de faire pour le moment sur ce prestigieux site, qui retrouve fière allure grâce aux « chantiers du samedi », avec notre objectif prioritaire « la tour », nous avons proposé plusieurs rendez-vous, auxquels vous avez bien voulu répondre présents.



Le 29 juin, le Printemps de Coëtcandec a déroulé son programme :

- un après-midi musical sous les ombrages aux accents de Jazz avec le BBS Jazz Quartet de Vannes, suivi d'un partage de répertoire avec le Groupe vocal Micasalys de Séné ;
- la vente aux enchères, sur le site, des tableaux réalisés le 1^{er} mai par des peintres de Couleurs de Bretagne sur le thème du château, et offerts aux Amis pour la restauration de la tour du château ;
- après cet épisode haut en couleurs ! un grand classique maintenant à Coëtcandec, la représentation théâtrale ; cette année, la Troupe du Manoir de Saint-Avé nous a régalié avec Le Libertin – récit de Eric-Emmanuel SCHMITT.

Les ouvertures exceptionnelles les 20 et 21 juillet ainsi que les 3 et 4 août, programmées dans le cadre de la participation de l'offre touristique développée par GMVA, ont rassemblé plus de 160 visiteurs, venus parfois de fort loin découvrir ce patrimoine.

Citons maintenant la sixième participation des Amis de Coëtcandec aux Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre cette année : 822 visiteurs sur le site ! Accueillis, guidés, renseignés par les Amis heureux de partager « leur château » via les Cahiers de Coëtcandec, les vidéos...

Ce furent également les randonnées pédestres en mars et novembre, 17 kilomètres en boucle autour de Coëtcandec, avec pique-nique au château ; les visites guidées à la demande pour les groupes/associations ; le rendez-vous avec les scolaires, les peintres Couleurs de Bretagne en mai.

L'accueil sur le site a aussi été réalisé dans le cadre d'un projet pédagogique, avec la classe de Monsieur Daniel BIAN de l'école publique de Locqueltas, pour lequel Les Amis de Coëtcandec, lauréats des Trophées de la vie locale du Crédit Agricole de Grand-Champ, ont reçu un prix de 200€ au profit de la restauration du château.

L'association a aussi accueilli deux jeunes gens en insertion avec Locminé-Formation, venus participer avec leur encadrant - Hervé LE BRUN - aux travaux de débroussaillage dans le cadre d'un projet professionnel. Les Amis ont participé au Salon du Tourisme et Loisirs/Nature à Vannes en mars et au forum des associations de Locmaria-Grand-Champ en septembre. Une belle réalisation cette année, la sortie du n° 1 des Cahiers de Coëtcandec – 200 exemplaires ont été vendus au cours de l'été, une réimpression de 250 exemplaires a déjà été réalisée et en partie vendue. Un ouvrage de qualité attendu de tous et que l'on peut se procurer auprès des Amis de Coëtcandec.

Et maintenant...ce que les Amis de Coëtcandec prévoient pour 2020 :

- La tour d'escalier. Comme l'a rappelé au cours de l'Assemblée Générale le président des Amis Gérard DANET, 2020 sera une grande année pour Coëtcandec. Forte de ses 218 adhérents, et grâce aux soutiens institutionnels, aux bénévoles impliqués dans la recherche de dons et de mécénat, indispensables au projet de la restauration de la tour et la consolidation des maçonneries du manoir, l'association prévoit le lancement de ces travaux en avril/mai 2020.



VIE ASSOCIATIVE

- le « Printemps de Coëtcandec » le 20 juin : animation musicale et représentation théâtrale ;
- ouverture exceptionnelle du site avec visites guidées en juillet et août ;
- et, rendez-vous incontournable, les JEP (Journées Européennes du Patrimoine) en septembre ; cette année, en plus des visites guidées assurées par des Amis chevronnés, nous invitons des peintres à « croquer » Coëtcandec !
- des randonnées-découverte passant par Coëtcandec ;
- la parution du n° 2 des Cahiers de Coëtcandec.

Le programme est consultable sur notre site Web (page événements) et, le moment venu, nous ne manquerons pas d'inviter les médias à nous suivre ...

N'hésitez pas à relayer les informations !

Comme vous le savez, l'accès au site de Coëtcandec, propriété privée, est interdit. Mais Les Amis de Coëtcandec peuvent ouvrir leur porte, sur demande, pour les groupes.

**A bientôt à Coëtcandec !
Meilleurs vœux à tous pour l'année 2020 !
Les Amis de Coëtcandec**

**<http://www.lesamisdecoetdec.fr>
Email : lesamisdecoetdec@orange.fr**



DANSE ET COUNTRY 56



L'association Danse et Country 56 est présente à Locmaria-Grand-Champ depuis la rentrée de septembre, et propose un cours de danse en ligne Country et New line le mardi soir de 20h30 à 22h00, pour ses adhérents de niveau avancé (+ de 5 années de pratique).

L'association est aussi présente à Saint Jean Brévelay : avec un cours débutant, un cours novice/intermédiaire (à partir de 2 à 3 ans de pratique). L'association est sollicitée régulièrement pour faire des démonstrations (Téléthon, Virade de l'Espoir...), des animations dans des événements comme le Festival Country en Retz et le Festival Country Musique de Grand'Landes en Vendée.

Le bal annuel aura lieu cette année le 6 juin, à la salle du Vertin de Saint Jean Brévelay.

Nos adhérents sont de tous les âges : pour les plus jeunes, une dizaine d'année, et notre doyenne a plus de 80 ans.



Composition du bureau de l'association :
Marie Christine LESAGE-LORIN, présidente/trésorière
et animatrice
Brigitte OGEE, secrétaire
**Contacts : www.danse-et-country.fr
mc.lorin@wanadoo.fr - 06 13 47 46 20**

VIE ASSOCIATIVE

LA GARDE DU LOCH LOCQUeltas LOCMARIA-GRAND-CHAMP



Il est possible que quand ce bulletin communal sortira, la situation sportive de nos équipes séniors aura évolué.

Il faut cependant noter l'excellent début de saison de l'équipe A, qui est en tête de son groupe après 5 journées ; restons prudents, l'expérience de la saison dernière prouve que ce n'est pas toujours la tortue qui gagne à la fin, face au lièvre.

Pour l'équipe B, c'est beaucoup plus difficile ; les premiers matches ont souvent été joués en infériorité numérique, rendant les défaites quasiment inéluctables.

Le recrutement récent de quelques joueurs pourrait permettre d'inverser la tendance.

Forte d'une petite trentaine de joueurs, la section vétérans poursuit son petit bonhomme de chemin.

Au niveau des jeunes, les effectifs ont pratiquement été quadruplés en 4 ans ; si, comme nous l'espérons, certains de ces jeunes rejoignent nos équipes séniors dans quelques années, il faudra se souvenir de tout ce travail accompli aujourd'hui par les éducateurs et les dirigeants, pour structurer et développer notre école de foot.

Dimanche 25 janvier a eu lieu l'inauguration du nouveau maillot de foot du club intercommunal Locqueltas-Loctmaria : « la Garde du Loch ».

Ce maillot reprend les couleurs verte et blanche de l'ancien club de foot de Locmaria, et est sponsorisé par le garage Renault de Locmaria-Grand-Champ.



VIE ASSOCIATIVE

La Garde du Loch présente à tous les habitants de Locmaria-Grand-Champ et de Locqueltas ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

Venez nombreux supporter nos joueurs, des plus jeunes aux plus anciens.

Daniel GUYODO



FESTI'LOCH

L'édition 2019 du Marché de Noël fut encore cette année un grand rassemblement convivial où enfants et habitants de nos deux communes, Locmaria-Grand-Champ et Locqueltas, ont pu s'amuser, profiter des animations et trouver leur bonheur avec les 45 exposants.

Pour cette quatrième édition, vous avez pu assister aux diverses animations gratuites comme le spectacle d'échassiers.

Festi'Loch finance celles-ci grâce à différentes actions comme des ventes de pain d'épices et saucissons, mais aussi grâce à l'organisation dans l'année de spectacles, d'un rallye et de notre vente de journaux.

La réussite du Marché de Noël dépend aussi de vos contributions et de votre participation et nous vous en remercions. Nous remercions également toutes les associations, les bénévoles (environ 90) et la municipalité de Locmaria-Grand-Champ sans qui ce marché de Noël ne pourrait se réaliser. L'édition 2020 est en route !

Nous avons organisé en février un spectacle animé par Pascal Fleury. Cet événement humoristique a pu nous réchauffer le cœur en cette période hivernale.

LE RALLYE, UNE REUSSITE

A suivi en mai notre première édition d'un rallye voitures (Rallye du Loch) qui a connu un franc succès (plus de 60 personnes au rallye et pas loin de 100 personnes au repas du soir).

Il s'agissait d'une balade, en famille ou entre amis, échelonnée d'énigmes qui a permis aux participants de découvrir ou de mieux connaître le patrimoine de nos communes environnantes.

Ce rallye était composé de 3 étapes : 2 le matin et 1 l'après-midi.

Le midi, c'est autour d'un pique-nique que les équipes se sont retrouvées.



La journée s'est clôturée par la remise des lots et un repas convivial entre participants et organisateurs.

Nous renouvelons le Rallye en 2020, réservez dès à présent votre dimanche 10 mai.

Grâce à votre motivation et votre engagement pour le recyclage, nous avons collecté cette année plus de 5 tonnes de papiers et de journaux.

Et n'oubliez pas, toute l'année, vous pouvez déposer vos journaux, catalogues et revues au bar 'TAVARN AR GOV' à Locqueltas.

Chaque année, nous participons à l'organisation du pique-nique géant qui se déroule à Locqueltas.

C'est ainsi que le 6 juillet, sous un beau soleil, nous avons tenu notre buvette, place de la mairie.

Cette année, l'Afrique était au rendez-vous. Le groupe KokobaSai nous a enchantés avec ses rythmes de mélanges de percussions et de chants traditionnels guinéens.

NOUVEAUTE

Festi'Loch a investi dans 2 grandes tonnelles de 6m x 4m. Elles sont disponibles à la location. (120 € la tonnelle et 220 € les 2).

Festi'Loch et ses membres vous souhaitent une très belle et heureuse année 2020.

Nous vous remercions pour votre participation à nos différentes manifestations.

Pour tout renseignement contactez :

LE BARBIER Fabrice 07 86 09 70 31

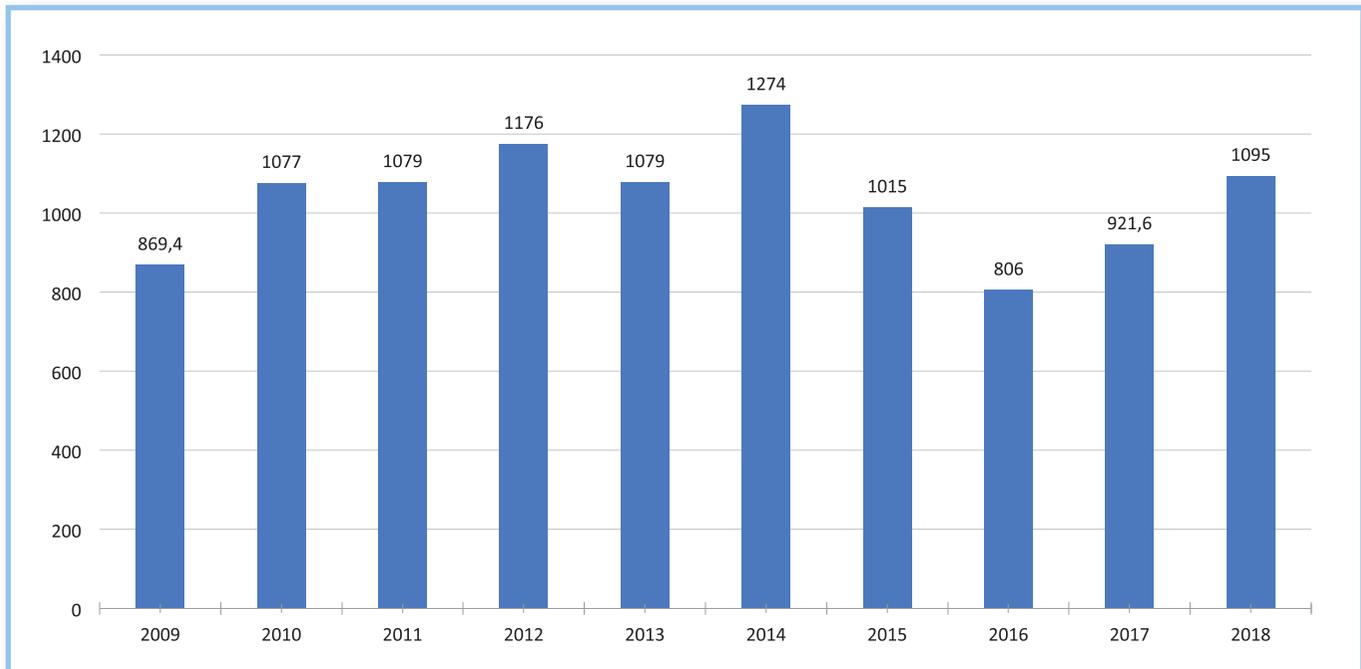
Bar Tavarn ar Gov 02 97 66 60 08

ou festiloch56@gmail.com

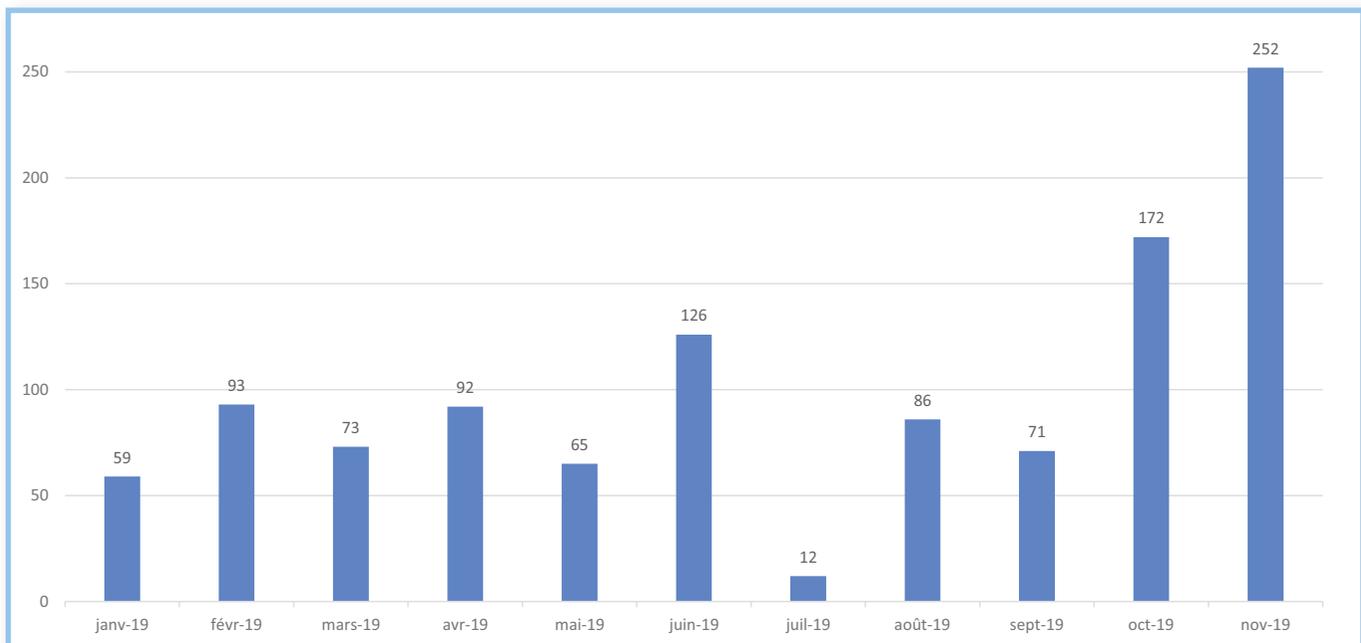
ASSOCIATIONS	PRESIDENT/VICE PRESIDENT	ADRESSE	MAIL	TÉLÉPHONE
A.P.E.L.	M. Mickaël TASSE	Ecole Saint Gildas	radma56@orange.fr	
AMICALE LAIQUE	M^{me} Sabine LE BERRIGAUD	Mairie de Locmaria-Grand-Champ 1 rue des Hortensias LOCMARIA-GRAND-CHAMP	amicale.locmaria@gmail.com	
ASS. PAROISSIALE	P. Faustin MUYALI	5 rue de la Poste GRAND-CHAMP		02 97 66 41 12
ASSOCIATION DE CHASSE	M. Jean-Luc PENVEN	47 Route de Talhouët LOCMARIA-GRAND-CHAMP	jeanluc.penven@orange.fr	02 97 66 62 52
CLUB DES GENETS D'OR	M Yves LECOQ	14 Pont du Loch LOCMARIA-GRAND-CHAMP	lecoqy@orange.fr gue.jean-pierre@wanadoo.fr	02 97 66 61 06 GUE Jean-Pierre
FESTI' LOCH	M. Fabrice LE BARBIER	Route de Talara PLAUDREN	festiloch56@gmail.com	07 86 09 70 31
FOUR A BREIZH	M. Vincent LAMOUR	Route de Talhouët LOCMARIA-GRAND-CHAMP	fourabreizh@gmail.com	
GYM & LOISIRS DU LOC	M^{me} Valérie MALLET	30 Lotissement Prad Château LOCMARIA-GRAND-CHAMP	malletcmv@gmail.com michel@planete-aqua.com	06 95 93 19 00
LA GARDE DU LOCH	M. Christophe ALLAIN	LOCQUeltas	dg.allezlesverts@orange.fr christophe.allain.gdl@gmail.com lagardeduloch56390@orange.fr	
LES AMIS DE COËT CANDEC	M. Gérard DANET	Route de Lopabu GRAND-CHAMP	lesamisdecoetcandec@orange.fr	02 97 66 42 91
OGEC Ecole Saint Gildas	M. Nicolas LE TUTOUR	Ecole Saint Gildas LOCQUeltas	ogec.locqueltas@gmail.com	
RUGBY LOISIRS LOCMARIA	M. Nicolas LE BOUQUIN	Mairie de Locmaria-Grand-Champ 1 rue des Hortensias LOCMARIA-GRAND-CHAMP	rugbyatoucher.locmaria@gmail.com	06 33 25 46 47
TAROT CLUB DU LOCH	M. Jérôme JEGOUSSE	1 Lann Bot Spenn LOCMARIA-GRAND-CHAMP	jerome.jegousse@hotmail.fr	06 17 36 37 70
U.A.LOC	M. Yves LECOQ	14 Pont du Loch LOCMARIA-GRAND-CHAMP	lecoqy@orange.fr	02 97 66 61 06
UNACITA	M. Henri RAULT	15 rue de la Bourdonnaye LOCMARIA-GRAND-CHAMP		02 97 66 62 45

INFORMATIONS MUNICIPALES

PLUVIOMÉTRIE DE 2009 À 2018 À LOCMARIA-GRAND-CHAMP (en mm)



PLUVIOMÉTRIE DE JANVIER À NOVEMBRE 2019 À LOCMARIA-GRAND-CHAMP (en mm)



Pour information, 1 mm de pluie équivaut à 1 L / m²

Nous remercions pour ces données notre éminent météorologue locmarien, Michel ALLAIN, qui a patiemment au fil des années récolté ces précieuses informations.

ANNUAIRE DES ENTREPRISES

ALIMENTAIRE

- ▶ **LE MANEGWEN - Bar - Restaurant - Brasserie** - Collec - Tél. 02 97 66 67 50 - lemanegwen@sfr.fr
- ▶ **TAVARN ER FETAN - Bar - Journaux - Tabac** - 4 rue de la Bourdonnaye - Tél. 02 97 66 68 89
- ▶ **IDÉES DE PAINS - Boulangerie artisanale Bio** - Talhouët - Tél. 02 97 61 50 17 - ledoare-mc@orange.fr
- ▶ **TY FOURNIL - Boulangerie - Pâtisserie** - 1 place de la Voile - Tél. 02 90 73 39 14 - tyfournil@gmail.com
- ▶ **MIMI GALETTE - Fabrication de crêpes et de galettes à emporter - Préparation de repas à domicile** - Talhouët - Tél. 06 12 54 11 42 - mimi.jqp@live.fr
- ▶ **AU POËLON GOURMAND - Fabrication de plats cuisinés à emporter** - Collec - Tél. 02 97 62 84 21 - contact@au-poelon-gourmand.fr

AUTOMOBILES

- ▶ **LOCQUeltas AUTOMOBILES - Achat/vente de véhicules neufs et occasions - Réparation - Entretien** - ZA de Botcalpir - Tél. 02 97 66 60 01 - locqueltasauto@hotmail.fr
- ▶ **GARAGE DU LOCH - Réparation de véhicules automobiles légers - Mécanique** - Collec - Tél. 02 97 61 51 61
- ▶ **Didier OLART - Restauration et réparation de véhicules anciens et récents** - ZA de Botcalpir - Tél. 02 97 44 47 34 - didier.olart@orange.fr

SERVICES

- ▶ **CABINET INFIRMIER - Valérie TEXIER - Isabelle COLLET** - 3 place de la Voile - Tél. 02 97 66 65 94
- ▶ **MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE - Romain GIBOU et Yoann GUILLE** - 3 place de la Voile - Tél. 02 97 68 49 60
- ▶ **OSTÉOPATHE - Julie LE BAGOUSSE** - 3 place de la Voile - Tél. 07 85 49 12 70 - julieb.osteo@gmail.com
- ▶ **ORTHOPHONISTE - Angélique MORICE** - Maison familiale - 5 place de la Voile - Tél. 06 29 63 87 63
- ▶ **REFLEXOLOGIE PLANTAIRE - Adeline CORMIER** - 14 rue de la Bourdonnaye - Tél. 06 69 96 52 53
- ▶ **LYDIA COIFFURE** - 3 place de la Voile - Tél. 02 97 67 70 12
- ▶ **INSTITUT DU TEMPS POUR SOI - Nolwen LE ROUX - Esthéticienne** - 3 place de la Voile - Tél. 02 97 26 85 98 - institut-du-temps-pour-soi@orange.fr
- ▶ **Brigitte LE NORMAND - Coiffeuse à domicile** - Tél. 06 13 33 40 90 - bridgetdu56@laposte.net
- ▶ **Christelle BULÉON - Secrétaire assistante administrative** - 6 allée des Abricotiers - Tél. 07 82 31 20 58
- ▶ **Rosy BRUNET - Services à la personne - Assistante administrative** - Tél. 02 97 49 05 70 / 06 13 30 16 54 - aidepar@orange.fr
- ▶ **Fabrice DANO - Cours de guitare** - 6 rue des Cerisiers - Tél. 02 97 66 66 73 / 06 62 33 77 81
- ▶ **ENGLISH SUCCESS - Virginie LE DEVEDEC - Cours d'anglais à domicile** - 13 rue des Chardonnerets - Tél. 02 97 68 45 91 / 06 62 09 79 47 - contact@english-success.fr
- ▶ **Véronique CAM LE GARJAN - Conseillère de mode à domicile** - Lann Bot Spenn - Tél. 06 14 20 74 06
- ▶ **FLOCK IMPRIM 56 - Marion MERLET - Spécialiste en marquage textile** - Allée des Framboisiers - Tél. 09 81 44 37 02 / 06 38 41 16 02 - contact@flockimprim56.fr
- ▶ **NATURAL CLEAN - Laure DERIER - Vente de produits d'entretien naturels** - 15 impasse des Sous-Bois - Tél. 06 07 12 98 14 - laure.derier@natural-clean.fr
- ▶ **DRESAN ELECTRONIQUE - Réparation électronique** - 14 rue de la Bourdonnaye - Tél. 09 86 73 27 67 - 07 68 08 33 35 - contact@dresan-electronique.fr
- ▶ **TAXI LE FLOCH** - 8 résidence Koët Bihan - Tél. 06 24 78 19 90 - Commune de stationnement : Plescop

ANNUAIRE DES ENTREPRISES

BTP

- ▶ **Xavier BLANCHET - Travaux de revêtement des sols et des murs** - 23 lotissement Prad Château
Tél. 02 97 61 50 09
- ▶ **Nicolas BOURSICOT - Travaux de plâtrerie d'intérieur** - 11, route de Talhouët - Tél. 06 70 02 19 38
info@nicolas-boursicot.com
- ▶ **Nicolas FRENOT - Electricité** - 5 allée des Framboisiers - Tél. 06 66 55 58 78 - nicolasfrenot56@hotmail.fr
- ▶ **David GOMBAUD - Menuiserie Bois** - 38 route de Talhouët - Tél. 02 97 66 69 68 - carodav56@hotmail.fr
- ▶ **SCIERIE DES CEDRES - Jean-Marie GRAU - Sciage et rabotage du bois** - ZA de Botcalpir
Tél. 02 97 66 66 52 / 06 71 62 60 41 - scieriedescedres@laposte.net
- ▶ **Ronan LE BOULLEC - Terrassements** - Collec - Tél. 06 07 14 36 45 - ronanleboullec@wanadoo.fr
- ▶ **Xavier LE GARJAN - Agencement - Menuiserie** - ZA de Botcalpir - Tél. 02 97 66 66 17
xavier.le-garjan@wanadoo.fr
- ▶ **LE ROCH PEINTURES - Fournitures et pose de peinture, revêtements sols et murs - Création, décoration et aménagement d'intérieurs** - ZA de Botcalpir - Tél. 02 97 42 37 64 - leroch-peintures@orange.fr
- ▶ **LTT - Gwenaëlle LAOUENAN LE TALLEC - Installation électrique** - Le Pont du Loch - 02 97 61 51 52
le-taltec-alain@hotmail.fr
- ▶ **SANCHEZ PEINTURE - Peinture - Ravalement - Revêtement sols et murs - Vitrerie** - ZA de Botcalpir
Tél. 02 97 66 66 70 / 06 77 56 30 15 - sarl.sanchez.peinture@hotmail.fr
- ▶ **ARMOR DECORS - Jean-Christophe TERES - Peinture - Ravalement - Revêtement sols et murs**
ZA de Botcalpir - Tél. 02 97 66 60 46 / 06 61 36 63 77 - armordecors.peinture@aliceadsl.fr
- ▶ **François GUEGAN - Service de nettoyage - Abattage - Élagage - Étêtage - Taille de haies - Tonte de pelouse** - 6 rue des Fauvettes - Tél. 06 16 59 56 43
- ▶ **INSPIRATION PEINTURE - Fabien LARDANT - Décoration d'intérieur - Peinture - Revêtement sols et murs - Dressing** - 1 lot Pré Castel - Tél. 06 24 20 62 97 - inspiration-peinture@orange.fr
- ▶ **DEMETER - Damien LE BORGNE - Paysagiste** - ZA de Botcalpir - Tél. 02 97 61 51 37
- ▶ **JO ELEC - Jonathan LE MOUËLLIC - Electricité** - 24 Kerhervé - Tél. 06 58 52 98 99 - joelec56390@gmail.com
- ▶ **MGAMENAGEMENT - Mathieu GOURIO - Terrassement** - 25a Route de Talhouët - Tél. 06 60 68 10 14
- ▶ **ID ARCHITECTE - Jean MINGOUBE - Architecte** - 3 clos de Botcalpir - Tél. 02 97 61 52 44 / 06 25 04 20 58
- ▶ **FASSIBRETAGNEPLAC - Rostom FASSI - Cloisons sèches - Plafonds - Isolations - Aménagement de combles** - 3 Park Fetan - Tél. 06 74 87 64 64
- ▶ **TY RENOVA - Michel MALLET - Vente et pose de portails, clôtures, volets roulants, stores** - 30 Prad Château - Tél. 06 61 10 01 50 - contact@tyrenova.fr
- ▶ **OBAJDIN Patrick - Travaux de menuiserie- bois et PVC** - Collec - Tél. 06 18 56 15 62
- ▶ **Plâtre et Plac - Plâtrier plaquiste isolation** - Collec - Tél. 06 67 79 91 03
- ▶ **FAAB - Portes de garages et portails automatiques** - Collec - Tél. 06 70 56 86 41

DIVERS

- ▶ **SICAA - Gestion de l'eau en milieu rural** - 1 place de la Voile - Tél. 02 97 44 23 35
- ▶ **LES ÉCURIES DE LAVALUT** - Lavalut - Tél. 06 72 10 72 00

Faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie
pour être inscrit dans notre prochain annuaire

JEUX

Les mots-mêlés de l'hiver

Retrouvez
tous les mots
dans la grille !

H	E	N	I	U	H	M	G	J	C	I	V	V	Q	M
I	E	E	O	M	M	G	B	L	S	Y	E	C	N	R
V	B	N	E	I	G	E	H	O	A	W	T	Z	C	P
E	C	H	A	R	P	E	S	G	T	C	P	E	C	P
R	C	I	H	D	S	A	M	L	I	T	E	N	M	Y
A	H	A	M	I	L	P	O	V	U	V	E	M	C	C
K	Y	B	K	G	S	K	U	E	K	X	R	S	B	R
Y	N	S	R	T	A	C	F	M	A	N	T	E	A	U
B	C	E	N	R	L	V	L	T	B	C	O	F	Z	Q
M	V	A	Z	K	U	E	I	L	N	M	J	H	V	
W	G	N	I	D	C	Z	S	F	L	O	C	O	N	S
D	A	C	H	E	M	I	N	E	E	V	J	Y	P	S
Z	F	M	N	Y	X	G	S	L	B	O	N	N	E	T
N	F	R	N	D	J	A	N	V	I	E	R	J	N	I
A	O	H	M	W	F	R	O	I	D	T	P	D	C	P

FROID	HIVER	BONNET
NEIGE	ECHARPE	ANORAK
CHEMINEE	GANTS	BOTTES
MANTEAU	VERGLAS	FLOCONS
JANVIER	GIVRE	MOUFLES

RÉBUS

Mon premier miaule
 Mon deuxième est le contraire de tard
 Mon troisième suit le chiffre un
 On se pelotonne sous mon quatrième quand on a froid
 Mon cinquième est un adverbe interrogatif
 Mon sixième signifie le pont d'un bateau en anglais
 Mon tout est

Mon premier est le féminin de le
 On introduit le fil d'une aiguille dans mon deuxième
 Les feuilles se ramassent en quantité grâce à mon troisième

Mon quatrième est synonyme de somme à rembourser
 Mon cinquième est un tissu de laine assez grossier porté par les moines
 Mon sixième signifie Allez en anglais
 Mon tout est

Mon premier est blanc et mesure 4809 mètres
 Mon deuxième est le contraire d'habillé
 Mon troisième ne dit pas la vérité
 Mon quatrième est la contraction de de + les
 Mon cinquième est un légume qui peut être vert, blanc ou rouge
 Mon sixième est l'unité de mesure d'un anniversaire
 Mon tout est

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												
K												
L												

Horizontalement :

- A - Adjoint aux finances locmarien – Prénom breton
- B- conjonction de coordination – causa du tort – maillot jaune breton
- C- Site de sorties amicales – Rappeur français – Employé hospitalier
- D- Domaine locmarien
- E- Notre Agglomération – Règlementation Thermique – Outil du dessinateur
- F- Possédée – Dieu égyptien – Discipline scolaire
- G- Dressés le 11 Novembre
- H- « Téléphone maison » - Ligue de basket américaine – 2 – c'est à dire
- I- Retire – accroche locmarienne (sous le nouveau logo)
- J- Village de Locmaria – Sans importance
- K- 12 mois – Espèce marine de mollusques gastéropodes
- L- Village locmarien non loin de Coetcandec – Élément chimique

Verticalement :

- 1- Action de creuser un trou – Personnage de Tolkien
- 2- Petit ruisseau – Coite
- 3- Reptile – Magasin de chaussures
- 4- Conseiller Délégué à la communication locmarien précise le lieu – archives audiovisuelles
- 5- Diplôme universitaire – Style musical
- 6- Vis – Prénom de l'ancien joueur de foot malien de Lille et de Monaco – Pour le jeu
- 7- Instrument de Guillaume Tell – Soleil égyptien
- 8- Village locmarien
- 9- Pronom masculin – Conjonction de coordination – Eau de source locmarienne
- 10- Étendue étroite maritime pénétrant à l'intérieur des terres – Filière au lycée – Décret Royal
- 11- Grande Ecole française – Manipulations - Fleur
- 12- Village locmarien - Sauvé des eaux

SOLUTIONS MOTS CROISÉS JUILLET 2019

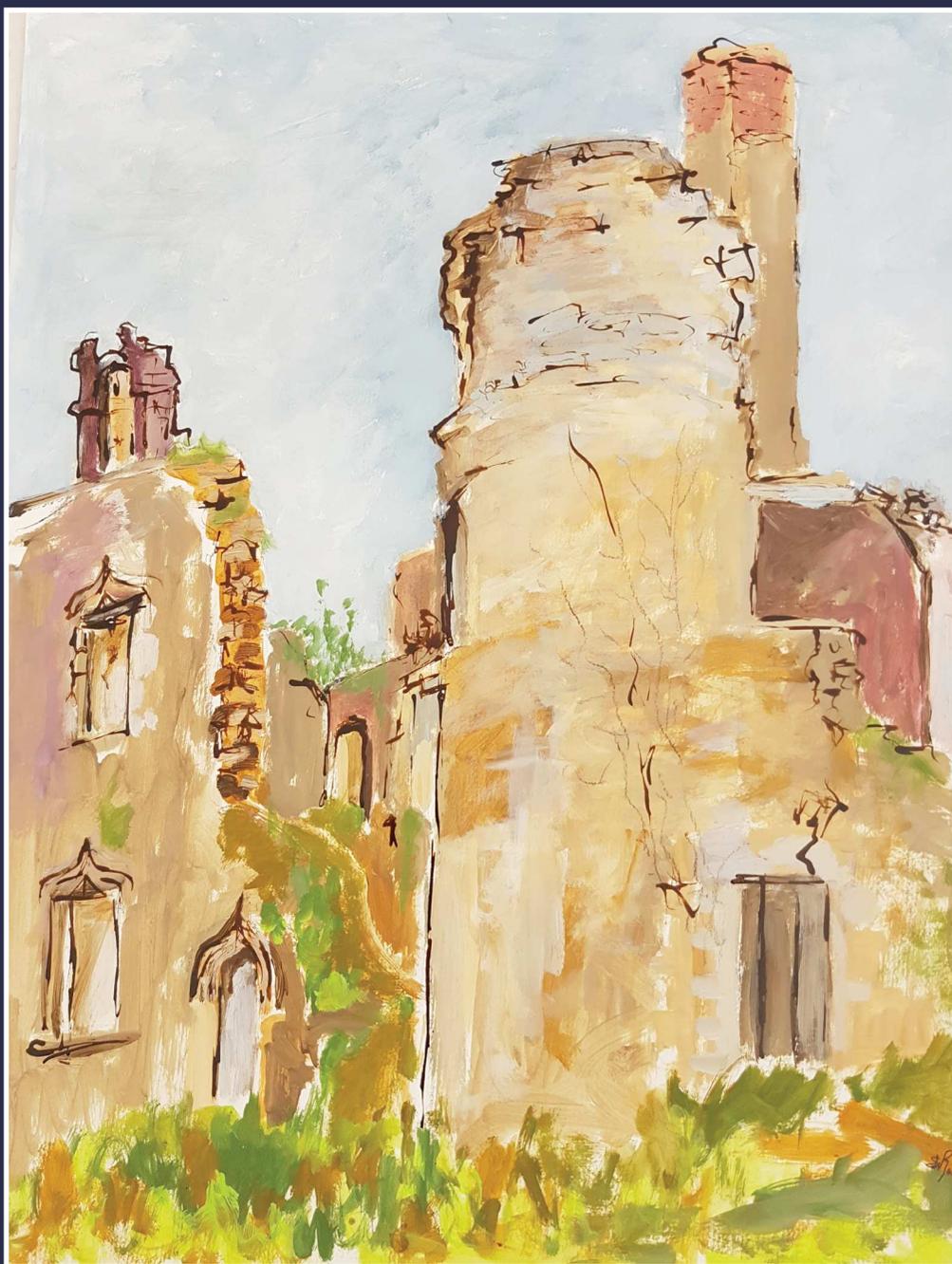
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A		K	E	R	O	L	I	V	I	E	R	
B	T	E		A	M	E	N	E	R		E	L
C	R	R		T		G	A	L	E	R	N	E
D	I	H	S			O		O		E	A	C
E	S	I	R		I	R	M		P	A	T	O
F	K	B		E	N	V	I	E		C	O	Q
G	E	I		O	T	E	R	A	I	T		
H	L	O		S	R	L		S		I		L
I	L		O		I	L		A	T	O	M	E
J		B	U	R	G	O				N	A	R
K	N	U		O	U		R	I	Z		I	I
L	O	S	T	I	E		B	E	N	A	L	O

2019 À LOCMARIA



LA-GRAND-CHAMP





Aquarelle réalisée par Eliane MORY DE BEAUCORPS

« La municipalité remercie chaleureusement l'artiste ainsi que l'association les Amis de Coët Candec pour leur aimable autorisation à publier cette aquarelle. »